



#RA25

RAPPORT D'ACTIVITÉ

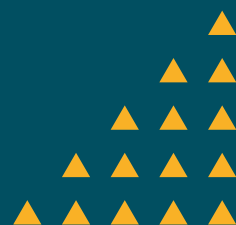
Réseau de Périnatalité Occitanie

www.perinatalite-occitanie.fr

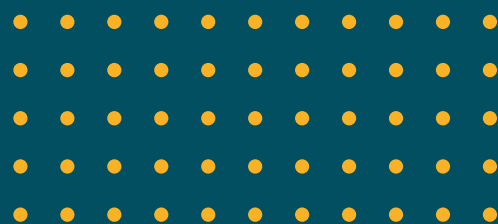


Réseau de
Périnatalité
Occitanie





#RA25



Chères et chers partenaires,

L'année 2025 aura confirmé la place du Réseau de Périnatalité Occitanie comme acteur structurant de la coordination régionale en santé périnatale. Dans un contexte toujours marqué par des défis majeurs tels que l'attractivité, la coordination ou la sécurisation des prises en charge des nouveau-nés, le réseau a poursuivi ses missions avec constance : harmoniser les pratiques, renforcer la qualité et la sécurité des parcours, et soutenir les professionnels du territoire dans l'exercice de leurs missions.

Plusieurs projets ont particulièrement structuré cette année d'activité.

L'accompagnement des professionnels autour des **interruptions spontanées de grossesse** s'est traduit par l'animation d'une commission thématique, par des actions de communication et de sensibilisation à destination des professionnels et des patientes, et par l'élaboration d'un programme de e-learning consacré à l'annonce d'une grossesse arrêtée. Ces actions répondent à un besoin d'actualisation des connaissances et d'harmonisation de l'information délivrée, dans un cadre réglementaire en évolution.

La **santé mentale périnatale** s'est imposée comme un axe majeur de l'action du réseau. L'organisation, avec le Réseau Périnatal Méditerranée, d'un colloque interrégional consacré au psychotraumatisme et à la transculturalité en périnatalité a par ailleurs réuni près de 500 participants, témoignant de l'intérêt fort des professionnels pour ces enjeux et de la nécessité d'intégrer pleinement la santé mentale au suivi périnatal. Le RPO s'est également engagé avec la FERREPSY dans la préparation d'un symposium sur la santé mentale périnatale, qui se tiendra au cours des Universités de la Coordination en Santé, et cela grâce à un partenariat avec la FACS Occitanie.

L'**activité du pôle Gestion des risques** illustre la consolidation d'une culture régionale de la sécurité des soins. Au travers des RMM in situ et des RMM régionales, conduites dans une démarche pluriprofessionnelle et de partage d'expérience, et grâce à un travail collaboratif étroit entre les pôles et avec les partenaires extérieurs, le réseau renforce sa capacité collective d'analyse et d'amélioration des pratiques. La progression des événements déclarés témoigne d'une maturité croissante de cette démarche et de la confiance accordée par les professionnels.

L'année a également été marquée par la mise en œuvre d'une expérimentation visant à développer un **outil numérique de coordination** des parcours : **SPICO Périnat**. Co-construit avec le GRADeS et grâce au fort investissement des professionnels de Lozère, cet outil permet l'échange sécurisé d'informations tout au long du suivi de grossesse et pose les bases d'une coordination renforcée des parcours. L'outil est désormais à la disposition de l'ensemble des acteurs qui en ferait la demande.

L'année 2025 a également été consacrée à la construction d'un **nouveau format de formation en e-learning**, en débutant par une thématique sur le développement de l'enfant vulnérable, disponible à partir du printemps 2026. Plusieurs sujets majeurs seront également abordés sous ce nouveau format : l'allaitement, les arrêts précoces de grossesse ainsi qu'une sensibilisation à l'EPP. Dans un même temps, le **développement de l'offre de formation en simulation** a également été préparé pour un lancement en seconde partie 2026.

Enfin, le **parcours COCON** confirme une dynamique d'inclusion supérieure aux prévisions, avec plus de 5 000 enfants suivis en Occitanie et un rythme soutenu de nouvelles inclusions. La qualité des prises en charge est également plébiscitée par les professionnels de santé ainsi que les familles. Les témoignages réguliers de satisfaction illustrent la pertinence du dispositif. Cette adhésion forte et durable de l'ensemble des acteurs sera valorisée lors de la phase d'évaluation décisive, qui conditionnera une possible généralisation du dispositif à l'échelle nationale.

Au-delà de ces réalisations, les défis demeurent nombreux et appellent une mobilisation continue. Le réseau poursuivra son action en faveur de la qualité et de la sécurité des soins, de la santé mentale périnatale, de la coordination des acteurs et de l'accompagnement des équipes, dans une dynamique de consolidation et d'innovation.

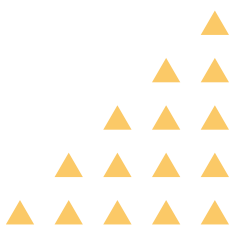
Nous remercions l'ensemble des professionnels et des partenaires qui, par leur engagement, font vivre ce réseau et contribuent à améliorer la santé des mères et des générations futures.



Pr. Géraldine Gascoin
Présidente du Réseau de Périnatalité Occitanie



Laura Fabre-Kramarz
Directrice du Réseau de Périnatalité Occitanie



SOMMAIRE

SOMMAIRE PAR ACTION ET SOMMAIRE PAR PÔLE (PAGE 5)

Ce sommaire est interactif : cliquez sur le titre d'une partie pour y accéder directement

PRÉSENTATION

Page 7 - Le Réseau de Périnatalité Occitanie (RPO) : une structure à vocation régionale
Page 7 - Les missions du RPO
Page 7 - Un réseau ancré dans le territoire
Page 8 - L'équipe du RPO
Page 8 - Organisation de l'association
Page 9 - Conformité RGPD
Page 9 - Financements 2024

ACCOMPAGNER

Page 11 - Classeur transferts périnataux
Page 11 - Soutien RH aux maternités d'Occitanie
Page 12 - Accompagner les sages-femmes référentes vulnérabilités et addictions intra établissements d'Occitanie dans leurs missions
Page 12 - Observatoire National des Accouchements Inopinés Extra Hospitaliers (AIEH)
Page 13 - Suivi et analyse des dysfonctionnements
Page 13 - Participation aux RMM in situ en lien avec le pôle transferts périnataux
Page 13 - Renforcement du suivi épidémiologique régional

SENSIBILISER / INFORMER

Page 15 - Suivi de l'activité et amélioration de la qualité et de la gestion des transferts maternels
Page 15 - Structurer et sécuriser les outils numériques au service de l'ensemble des pôles
Page 16 - Webinaires du RPO : un levier de sensibilisation et de diffusion des pratiques
Page 16 - Tenue d'une commission régionale IVG semestrielle
Page 17 - Organisation d'un colloque bi régional Occitanie / PACA « Psychotraumatisme, transculturalité et périnatalité »
Page 17 - Renforcer l'information et les pratiques autour des interruptions spontanées de grossesse
Page 18 - Présence du RPO et visibilité au sein de congrès nationaux ou régionaux
Page 18 - Périnatalité et addiction
Page 18 - Renforcer l'information et les pratiques autour des interruptions spontanées de grossesse
Page 19 - Partenariat RPO / AFCCC
Page 19 - Référentiel signalement/Information préoccupante
Page 19 - Renforcer l'accès des professionnels à des outils de référence sur l'IVG et la stérilisation à visée contraceptive
Page 19 - Table ronde sur la dépression post-partum

COORDONNER

Page 21 - Groupe de travail régional périnatalité et addiction
Page 21 - Coordination régionale des transferts périnataux maternels
Page 22 - Déployer un outil de coordination numérique en

périnatalité « SPICO Périnat »
Page 22 - Organisation d'une action coordonnée à l'occasion de la SMAM
Page 23 - Coordonner le suivi régional du dépistage échographique de la trisomie 21
Page 24 - Animation de groupes de travail thématiques : Focus IVG et Violences
Page 24 - Sécuriser les parcours IVG par un dispositif régional de signalement et d'analyse des EIAS

RÉSEAUX SOCIAUX DU RPO

Page 25 - La chaîne Youtube du RPO en 2025
Page 25 - La page LinkedIn du RPO en 2025

DOSSIER GESTION DES RISQUES

Page 27 - Les EIAS
Page 28 - Focus Outborn
Page 28 - Les RMM in situ
Page 28 - Plan d'action à l'issu des RMM
Page 29 - Le travail collaboratif
Page 29 - Focus IVG en lien avec le pôle Santé Périnatale
Page 29 - Le partage d'expérience prend plusieurs formes
Page 29 - Focus HPP
Page 29 - Perspectives

FORMER

Page 31 - Répartition des bénéficiaires des actions en fonction de leur lieu d'exercice
Page 31 - Déploiement de l'offre de formation selon le cadre réglementaire national
Page 32 - Allaitement maternel et soutien aux compétences parentales
Page 32 - Formation à la conduite de l'Entretien Post-Natal Précoce (EPNP)
Page 33 - Formation AIEH : Gestion des risques dans le service d'urgences - Accouchement inopiné extrahospitalier
Page 33 - Formation APTNN : Gestion des risques au bloc obstétrical - Organisation et travail en équipe autour de l'accompagnement de la phase de transition du nouveau-né (INTRA)
Page 34 - Formation HPP : gestion des risques au bloc obstétrical - Organisation et travail en équipe : hémorragie du post-partum en salle de naissance (INTRA)
Page 34 - Troubles alimentaires pédiatriques : Et si c'était sensoriel ?
Page 35 - Formation RCF : Surveillance et analyse en équipe du rythme cardiaque fœtal (RCF) - (INTRA)
Page 35 - Formation au dépistage du retrait relationnel du jeune enfant par l'échelle ADBB et m-ADBB
Page 36 - Formation à l'évaluation des mouvements généraux (GMA) - Niveau Basique
Page 36 - Formation à l'évaluation des mouvements généraux (GMA) - Niveau Avancé
Page 37 - Partenariat renforcé RPO / Handigynéco

FÉDÉRER

Page 39 - Visite des maternités
Page 39 - Naissances outborn
Page 39 - Travail de thèse sur les HPP
Page 39 - Collaboration avec l'Observatoire Régional des Urgences
Page 39 - Contribution à un événement national de référence pour les sages-femmes
Page 40 - Participation aux comités de pilotage santé sexuelle des délégations départementales ARS
Page 40 - Poursuite du Copil régional pour l'élaboration des orientations du RPO sur l'allaitement
Page 41 - Journée régionale dédiée aux sage-femmes coordinatrices
Page 41 - Organiser des réunions territoriales entre les sages femmes coordinatrices des maternités et des PMI du territoire

PARCOURS COCON

Page 43 - Parcours COCON : un suivi renforcé pour les nouveau-nés vulnérables
Page 43 - Une dynamique d'inclusion en Occitanie au-delà du prévisionnel, avec près de 150 nouveaux enfants inclus par mois
Page 43 - Des inclusions liées à la prématurité ou au petit poids de naissance, mais pas uniquement
Page 44 - Un suivi médical rapproché permettant une détection ultra-précoce des déviations de trajectoire développementale
Page 44 - Des prises en soins précoces pour près d'un enfant sur deux
Page 44 - Une montée en charge progressive des financements de soins et des consultations médicales
Page 44 - Une forte mobilisation des professionnels et des structures autour des nouveau-nés vulnérables
Page 45 - Un accompagnement étroit des familles, au cœur du parcours
Page 45 - SPICO et les RCP : des leviers essentiels de coordination
Page 45 - Une offre de formation dynamique et en constante évolution
Page 45 - Une évaluation décisive avant une possible généralisation nationale

SOMMAIRE PAR PÔLE

► PÔLE TRANSFERTS PÉRINATALS - (TR)

Page 11 - Classeur transferts périnataux
Page 13 - Suivi et analyse des dysfonctionnements
Page 15 - Suivi de l'activité et amélioration de la qualité et de la gestion des transferts maternels
Page 21 - Coordination régionale des transferts périnataux maternels
Page 39 - Visite des maternités
Page 39 - Naissances outborn
Page 39 - Travail de thèse sur les HPP
Page 39 - Collaboration avec l'Observatoire Régional des Urgences

► PÔLE SANTÉ PÉRinataLE - (SP)

Page 12 - Accompagner les sages-femmes référentes vulnérabilités et addictions intra établissements d'Occitanie dans leurs missions
Page 16 - Webinaires du RPO : un levier de sensibilisation et de diffusion des pratiques
Page 16 - Tenue d'une commission régionale IVG semestrielle
Page 17 - Organisation d'un colloque bi régional Occi-

tanie / PACA « Psychotraumatisme, transculturalité et périnatalité »
Page 17 - Renforcer l'information et les pratiques autour des interruptions spontanées de grossesse
Page 18 - Présence du RPO et visibilité au sein de congrès nationaux ou régionaux
Page 18 - Périnatalité et addiction
Page 18 - Renforcer l'information et les pratiques autour des interruptions spontanées de grossesse
Page 19 - Partenariat RPO / AFCCC
Page 19 - Référentiel signalement/Information préoccupante
Page 19 - Renforcer l'accès des professionnels à des outils de référence sur l'IVG et la stérilisation à visée contraceptive
Page 19 - Table ronde sur la dépression post-partum
Page 21 - Groupe de travail régional périnatalité et addiction
Page 22 - Déployer un outil de coordination numérique en périnatalité « SPICO Périnat »
Page 22 - Organisation d'une action coordonnée à l'occasion de la SMAM
Page 24 - Animation de groupes de travail thématiques : Focus IVG et Violences
Page 24 - Sécuriser les parcours IVG par un dispositif régional de signalement et d'analyse des EIAS
Page 37 - Partenariat renforcé RPO / Handigynéco
Page 39 - Contribution à un événement national de référence pour les sages-femmes

► PÔLE GESTION DES RISQUES (GDR)

Page 12 - Observatoire National des Accouchements Inopinés Extra Hospitaliers (AIEH)
Page 13 - Participation aux RMM in situ en lien avec le pôle transferts périnataux
Page 23 - Coordonner le suivi régional du dépistage échographique de la trisomie 21
Page 27 - Les EIAS
Page 28 - Focus Outborn
Page 28 - Les RMM in situ
Page 28 - Plan d'action à l'issu des RMM
Page 29 - Le travail collaboratif
Page 29 - Focus IVG en lien avec le pôle Santé Périnatale
Page 29 - Le partage d'expérience prend plusieurs formes
Page 29 - Focus HPP
Page 29 - Perspectives

► PÔLE ÉPIDÉMILOGIE (EP)

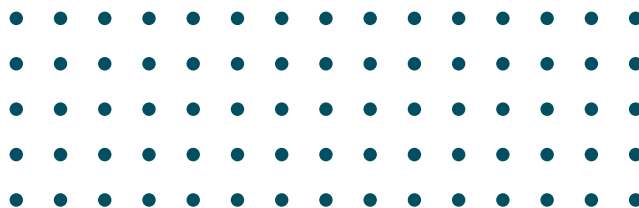
Page 13 - Activité 2025 du pôle épidémiologie du RPO

► PÔLE SUIVI DE L'ENFANT VULNÉRABLE (COCON)

Page 43 à page 45

► PÔLE FORMATION

Page 31 à page 37



PRÉSENTATION

■ Les missions du Réseau de Périnatalité Occitanie

- Organiser les parcours de soins en périnatalité (IVG, addictions...)
- Mobiliser les acteurs de la périnatalité
- Former les professionnels de la périnatalité
- Coordonner le dépistage néonatal des troubles de l'audition
- Organiser le suivi des enfants vulnérables
- Apporter son expertise à l'ARS (déterminants régionaux, expertise...)
- Assurer la gestion des agréments des échographistes et le suivi qualité dans le cadre de la trisomie 21

- Améliorer l'articulation ville-hôpital
- Améliorer la coordination des acteurs : RMM, staffs de parentalité, formations, coordination des TIU, référentiels, reprises de situation, patients traceurs...
- Informer les usagers : page internet grand public site, flyers, affiches sur le dépistage auditif, vidéo sur les TIU...

Pour mener à bien ces missions, le Réseau de Périnatalité Occitanie s'appuie sur un travail de collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs régionaux de la périnatalité. Il fédère les établissements de santé d'Occitanie – maternités, centres hospitaliers, structures de proximité (voir carte ci-dessous) – ainsi que les professionnels de santé libéraux et hospitaliers intervenant tout au long du parcours périnatal : gynécologues, sages-femmes, pédiatres, auxiliaires de puériculture, anesthésistes, échographistes, médecins généralistes etc. Cette mise en réseau permet d'harmoniser les pratiques, de fluidifier les parcours de soins et de garantir une prise en charge cohérente et de qualité à chaque femme enceinte et chaque nouveau-né du territoire.



■ Organisation de l'association

Le Réseau Périnatalité Occitanie est présidé par la Pr. Géraldine Gascoin depuis 2024, et est gouverné par trois instances :

Assemblée Générale :

- 270 membres répartis en 5 collèges : personnes physiques, Institutions partenaires, URPS, Etablissements de santé, Association d'usagers.

Conseil d'Administration :

- 37 membres répartis selon les 5 collèges de l'AG.

Bureau de l'Association :

- 12 membres ainsi que 3 invités permanents.
Au cours des réunions de chaque instance sont abordés la présentation des projets du RPO pour échange et validation, les enjeux de gestion ainsi que les grandes orientations stratégiques.

Au total, ce sont 270 adhérents, personnes physiques ou en qualité de représentants qui s'investissent au sein de cette gouvernance associative. L'ensemble des professions de la périnatalité y sont représentés : gynécologues-obstétriciens, sage-femmes, pédiatres, infirmiers puériculteurs, auxiliaires puériculteurs, médecins généralistes, kinésithérapeutes, psychomotriciens ainsi que les directions d'établissements. Les missions de chaque instance sont définies dans le règlement intérieur de la structure afin de veiller à une gouvernance équilibrée et permettant au RPO de pouvoir évoluer de manière agile et réactive.

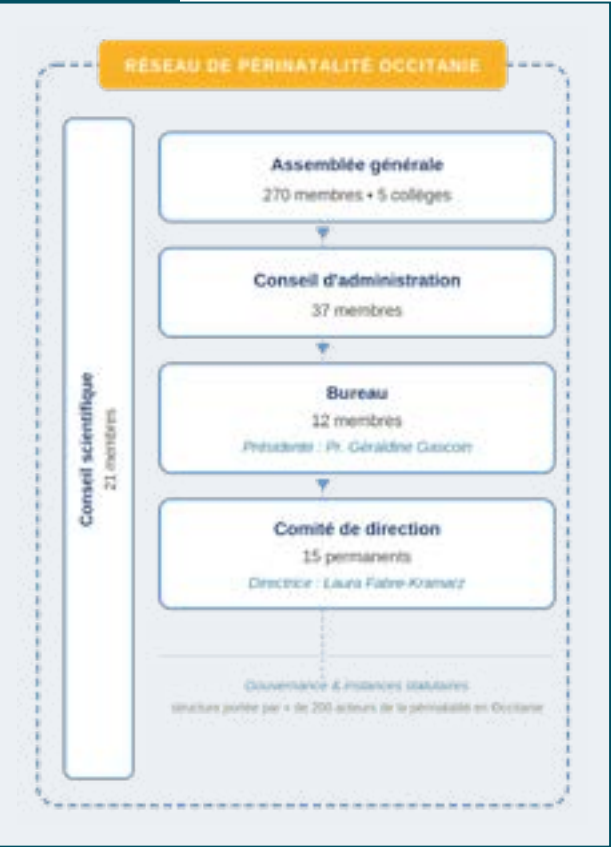
■ L'équipe du RPO

L'équipe est composée de 49 professionnels, représentant l'ensemble des compétences du domaine de la périnatalité, dont une partie exerce à temps partagé en établissement. La composition de l'équipe permet au RPO de bénéficier de toutes les expertises nécessaires à la réalisation de ses missions sur l'ensemble du territoire régional. L'équipe est structurée en pôles thématiques : santé périnatale, suivi de l'enfant vulnérable, épidémiologie, dépistage auditif, gestion des risques, qui sont appuyés par des équipes support œuvrant en transversalité. Cette organisation favorise la coordination des actions, le partage des compétences et le travail en réseau, afin d'agir avec pertinence pour améliorer durablement la santé périnatale et le suivi des enfants vulnérables en Occitanie.

ORGANISATION



ORGANISATION



■ Financements 2024

Le Réseau de Périnatalité Occitanie est financé par le Fonds d'Intervention Régional (FIR) de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, par les produits des formations, par des subventions sur d'autres projets, par les cotisations des adhérents et par des recettes diverses.

Depuis septembre 2022, le Réseau de Périnatalité Occitanie porte une expérimentation Art. 51, le Parcours Cocon, qui bénéficie de son propre financement. La durée de ce projet est de 5 ans (2022/2027).

Le total des ressources perçues par le Réseau en 2024 est de 5 473 K€ décomposé comme suit :

- Subvention FIR / ARS d'un montant de 2 341 K€ destinée au financement des charges de fonctionnement du RPO selon CPOM renouvelé 2025-2029
- Subvention Cocon d'un montant de 4 041 K€, dont 3 836 K€ destinés au financement des consultations et des séances réalisées par les professionnels impliqués dans le projet
- Produits des formations dispensées par le RPO d'un montant de 151 K€
- Cotisations des adhérents de 10 K€
- Autres produits (divers) pour un montant de 28 K€ intégrant les remboursements de la formation continue des salariés (15 K€) et de reprises sur provisions exceptionnelles (7 K€).

FINANCEMENTS



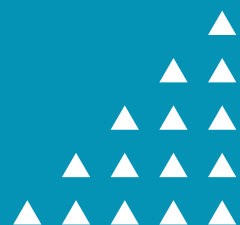
■ Conformité RGPD

La protection des données personnelles constitue un enjeu majeur pour le Réseau de Périnatalité Occitanie, qui manipule au quotidien des informations sensibles relatives aux patientes, aux nouveau-nés et aux professionnels de santé partenaires. En 2025, le RPO a poursuivi sa démarche de mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), engagée depuis plusieurs années sous la responsabilité d'un Délégué à la Protection des Données. Cette année a été marquée par une consolidation des acquis, l'avancement significatif du plan d'action et un renforcement de la culture cybersécurité au sein des équipes, à travers des actions ciblées de sensibilisation et de formation continue.

- Score de conformité : 78 % (maintien par rapport à 2024)
- Réalisation du plan d'action 86% (+8% par rapport à 2024)
- Réalisation d'analyse d'impact sur le projet SEV
- Suivi de l'avancée des plans d'actions Cocon, GDR, Transfert, Audition, Epidémiologie
- Actions de sensibilisation : atelier « durée de conservation des données (sept 2025)
- Octobre : Mois de la « Cybersécurité », 2 communications flash par semaine



ACCOMPAGNER



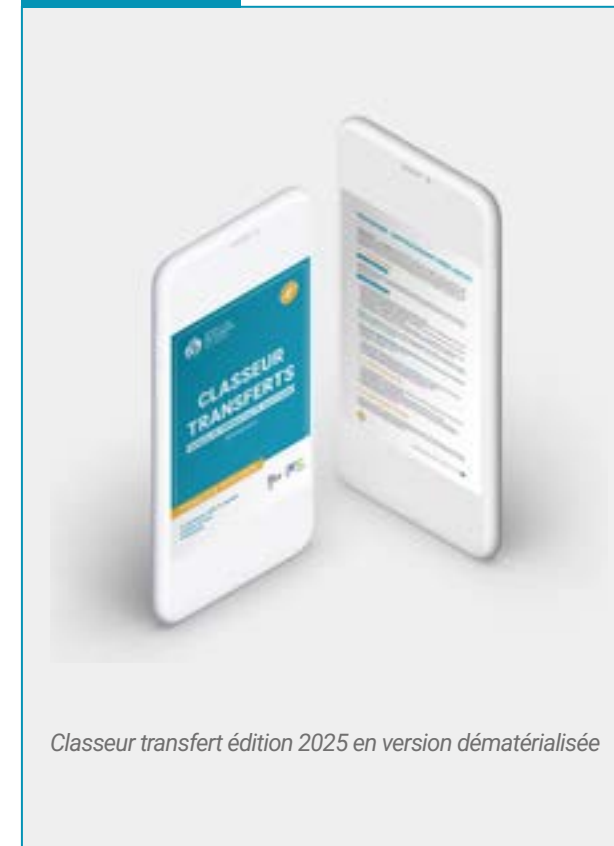
#RA25

■ Classeur transferts périnataux - (TR)

Le RPO propose aux professionnels des outils relatifs aux transferts maternels interhospitaliers, mis à jour et réactualisés annuellement. Cette mise à disposition a pour objectif de garantir l'accès à des documents de référence actualisés, afin d'accompagner les pratiques et de soutenir les professionnels dans la gestion de ces situations. Les professionnels trouvent dans ce classeur l'ensemble des documents nécessaires aux transferts maternels interhospitaliers. Y figurent notamment la fiche de liaison devant accompagner le dossier de la patiente, les procédures régionales qui régissent ces transferts, ainsi que les protocoles et le mémo annuaire. La fiche de consentement ainsi que le protocole d'aide à la décision du choix du vecteur, rédigé avec les SAMUs, y sont également disponibles, de manière à réunir dans un même support les documents utiles à ces transferts. En 2025, la procédure « fermeture de maternité » ainsi que la procédure interne « transfert dégradé » ont été réactualisées. Cette actualisation s'inscrit dans la continuité du travail de mise à jour annuelle mené autour de ces outils.

En 2026, le classeur transfert sera réactualisé et enrichi avec les protocoles de transferts des nouveau-nés, en lien avec l'évolution du pôle transferts périnataux.

BILAN DE L'ACTION

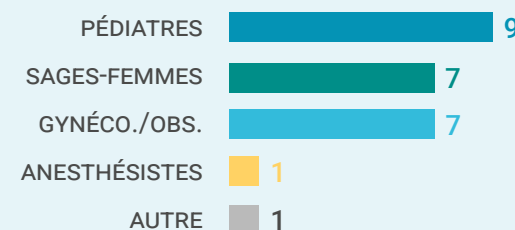


Classeur transfert édition 2025 en version dématérialisée

Depuis fin juin 2024



Professions concernées



Enquête de satisfaction auprès de professionnels afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité du service proposé au premier semestre 2025

■ Soutien RH aux maternités d'Occitanie

Comme partout en France, les maternités de la région Occitanie sont impactées par les difficultés en ressources RH rencontrées depuis plusieurs années, et aucune des professions nécessaires au fonctionnement de ces structures n'est malheureusement épargnée. Dans ce contexte, l'objectif du RPO est de pouvoir proposer un soutien aux établissements en centralisant les besoins identifiés au niveau régional. Face aux problématiques organisationnelles auxquelles les établissements sont confrontés, le RPO propose ainsi de recenser les besoins des maternités pour 4 postes clés : sage-femme, gynécologue-obstétricien, pédiatre et anesthésiste-réanimateur. Cette démarche a pour objectif de faciliter la mise en relation entre les professionnels et les structures, et de pouvoir essayer de répondre aux besoins exprimés. Cet outil a été mis en place à la suite d'une enquête réalisée en 2023 auprès des professionnels des établissements. Les résultats de cette enquête concluaient à la nécessité d'une communication régionale centralisée, organisée et lisible, afin de soutenir les centres en difficulté et d'apporter un appui face aux tensions rencontrées sur le terrain.



■ Accompagner les sages-femmes référentes vulnérabilités et addictions (SFV) intra établissements d'Occitanie dans leurs missions - (SP)

Depuis 2012, l'ARS finance des temps partiels de sages-femmes référentes vulnérabilités/addictions dans les 10 maternités publiques de la région pôle Est sur des crédits d'addictologie. Leur cadre a été fixé par un courrier envoyé le 28 février 2012 par l'ARS. En voici quelques extraits : "Ce temps est dédié pour organiser le repérage précoce et la prise en charge des femmes enceintes ayant des conduites addictives, lors des consultations".

À ces 10 postes se sont rajoutés aux temps de sages-femmes de coordination « prévention en santé mentale » attachés aux 2 cliniques privées de Montpellier : Clémentville et Saint Roch.

Depuis 2022, les appels à candidature « renforcements des staffs médico-psycho-sociaux » ont permis de financer des temps de sages-femmes de coordination vulnérabilités dans 24 établissements de la région sur 39. L'ARS a missionné le RPO en 2012 pour "mener des actions de formation et élaborer des outils avec leurs équipes en vue de faciliter le repérage des situations de vulnérabilités, de discuter avec chaque maternité des stratégies de repérage s'adaptant aux organisations de suivi de grossesse existantes propre à chaque établissement, et de faciliter la mise en place d'un travail en réseau avec l'ensemble des autres acteurs extrahospitaliers". Depuis 2022, l'ARS demande aux établissements lauréats de l'appel à candidature « renforcement des staffs MPS » de contribuer à une démarche d'évaluation des pratiques en lien avec le Réseau de Périnatalité d'Occitanie (RPO).

Pour répondre à ces objectifs, le RPO suit l'activité des sages-femmes référentes vulnérabilité/addictions d'établissement dont les ETP sont financés par l'ARS depuis 2012. Une série d'indicateurs a été choisie à partir du cahier des charges et un outil pratique de suivi de leur activité est proposé et actualisé en fonction des besoins des établissements. Le RPO analyse ces rapports d'activité et les utilisent pour travailler l'amélioration des pratiques de ces sages-femmes.

Le RPO a aussi proposé aux établissements un tableau de bord pour rendre compte de l'activité des staffs et des sages-femmes de coordination vulnérabilités nouvellement financées (2022-2023-2024) par l'appel à Candidature « renforcements des staffs médico-psycho-sociaux ». Ces rapports d'activités sont transmis directement à l'ARS par les établissements. Le RPO organise 2 journées par an d'échange de pratiques avec ces sages-femmes en présentiel avec 2 à l'Est et 2 à L'ouest. Une fois sur deux en y associant les psychologues (ou pédopsy) de maternité. Chaque journée comprend une reprise de situation clinique et un thème à travailler avec le groupe.

En 2026, l'objectif sera de poursuivre le développement de la formation et des échanges de pratiques entre les établissements autour de la coordination des situations de vulnérabilité, de favoriser la participation de l'ensemble des maternités aux journées dédiées et d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre des staffs MPS ainsi que dans la cotation adaptée de leur activité.

BILAN DES JOURNÉES SFV

	3 mars 2025	8 avril 2025	6 octobre 2025	6 novembre 2025
TERRITOIRES	Occitanie Est	Occitanie Ouest	Occitanie Est	Occitanie Ouest
THÈME PRINCIPAL	Les transmissions entre professionnels, la communication maternité-libéraux-PMI : modalités, outils utilisés, intérêt, limites.	Le staffs MPS. Point sur les tableaux de bords SFVA et staff MPS. Les outils de coordination et de transmissions.	L'Entretien Périnatal Précoce (EPNP) : comment l'anticiper dès l'anténatal avec les parents et les professionnels.	Collaboration sages-femmes et psy de maternité ainsi que leur place au sein des staffs de périnatalité.
PARTICIPANTS	18 sages-femmes 10 maternités	16 sages-femmes 13 maternités	21 sages-femmes 12 psys 14 maternités	13 sages-femmes 5 psychologues 9 maternités

Les sages-femmes vulnérabilités nouvellement en poste ont rejoint les anciennes pour participer aux journées de l'EST. Toutes les maternités financées sont représentées. Du côté Ouest, on observe une participation de +40% d'entre elles depuis le financement « renforcement staff MPS » même si certains des établissements financés ne participent pas encore.

■ Observatoire National des Accouchements Inopinés Extra Hospitaliers (AIEH) - (GDR)

En 2025, l'Observatoire National des AIEH a été relancé, en collaboration avec les SAMUs, le CNGOF, la FFRSP... L'objectif de cette étude est de recenser l'ensemble des AIEH sur le territoire et d'obtenir des données quantitatives et qualitatives concernant ces naissances. Le pôle transfert du RPO ainsi que l'Observatoire Régional des Urgences (ORU) Occitanie sont parties prenantes de ce projet dont ils ont intégré le comité de pilotage et le comité scientifique.

La mise en œuvre de cette étude est prévue courant 2026.

■ Suivi et analyse des dysfonctionnements - (TR)

Le pôle transferts poursuit le suivi et l'analyse des dysfonctionnements liés aux transferts maternels interhospitaliers. Cette démarche s'inscrit dans une volonté continue d'amélioration de la qualité et de la sécurité des transferts périnataux réalisés sur le territoire régional. 10 indicateurs sont identifiés et qualifiés comme étant un dysfonctionnement en lien avec un transfert. Certains indicateurs font uniquement l'objet d'un suivi afin d'observer leur évolution dans le temps et d'identifier d'éventuelles tendances ou récurrences. D'autres indicateurs nous permettent de mettre en place des actions d'amélioration en interne, mais également avec les usagers du service, dans une logique d'échange et d'adaptation continue des pratiques. Ces dysfonctionnements font l'objet d'un plan d'action réactualisé chaque année. Chaque action identifiée dans ce cadre a pu être soit finalisée, soit initiée au cours de l'année, afin de poursuivre l'amélioration de l'organisation et de la qualité des transferts périnataux.

BILAN DE L'ACTION



Retrouvez toutes les informations détaillées liées au suivi et à l'analyse des dysfonctionnements dans le rapport d'activité du pôle transferts périnataux. Ce document présente également de nombreux autres éléments permettant d'analyser l'activité régionale des transferts : contexte territorial, méthode d'analyse, transferts depuis et vers les établissements, analyse qualitative des transferts in utero, transferts du post-partum, rapprochements mère-enfant, disponibilité des lits de type 3, perspectives d'évolution et chiffres clés. L'ensemble de ces données permet d'apporter une vision globale de l'organisation régionale des transferts périnataux en Occitanie.

■ Participation aux RMM in situ en lien avec le pôle transferts périnataux - (GDR)

Le pôle transfert est associé aux RMM organisées par le pôle gestion des risques en cas d'EIAS survenus lors d'un transfert maternel.

Ces RMM permettent notamment d'améliorer les process transfert au travers de la rédaction de nouvelles procédures (transferts complexes, anticipation de l'appel au SAMU...).

■ Renforcement du suivi épidémiologique régional - (EP)

Le pôle épidémiologie participe et collabore à l'ensemble des pôles avec la construction et l'analyses des indicateurs spécifiques à ces pôles. Il établit aussi annuellement (année n-1) les statistiques Euro-Péristats régionales de l'ensemble de nos maternités.

Les chiffres clés :

- 39/41 maternités
- 48052 naissances vivantes

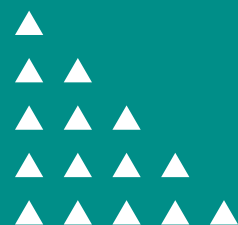
Cette année a été marquée par :

- La réalisation d'une analyse sur la mortalité infantile à destination de l'ARS suite à une hausse de la mortalité dans certains départements d'Occitanie.
- Une collaboration en cours, avec les acteurs départementaux pour une analyse approfondie des causes de cette mortalité dans le Département du Lot
- La collaboration avec l'ARS et SPF pour la création de tableaux de bord de surveillance d'indicateurs spécifiques majeurs de la Périnatalité touchant notamment la mortalité.
- La participation active au groupe de travail de la FFRSP et l'ATIH pour l'élaboration d'un outil de rendu web (style tableaux de bord) pour les données de recueil du site Scansanté.

Le projet majeur du pôle est un changement progressif vers le recueil des indicateurs majeurs de la périnatalité issus du PMSI et de sources diverses en OpenData pour nous permettre de créer des Tableaux de Bord à destination nos différents pôles thématiques.

[Link Péristat 2024.pdf](#) - [Graphique \(link\): Naissance par maternité 2024.png](#)





SENSIBILISER INFORMER

#RA25

■ Suivi de l'activité et amélioration de la qualité et de la gestion des transferts maternels - (TR)

Cette action vise à réaliser un suivi annuel et pluri annuel de l'activité régionale des transferts maternels ainsi qu'un suivi individuel pour chaque maternité. Par ailleurs, cette action s'inscrit dans une démarche qualité grâce à la collaboration du pôle transferts avec le pôle gestion des risques

Retour d'information : 2041 retours ont été faits en 2025 aux établissements demandeurs, principalement par mail, pour informer du devenir des patientes transférées.

Rapports d'activité individualisés : chaque établissement a reçu un rapport détaillé, comparant son activité sur les transferts maternels avec les données régionales et historiques. Ces rapports sont idéalement présentés lors de visites sur site, avec des approfondissements possibles dans l'analyse sur demande.

Participation aux RMM : le pôle transferts a pris part aux RMM régionales organisées par le pôle gestion des risques en 2025. Il a également participé à des RMM locales, notamment lorsqu'un transfert avait conduit à un EIAS (Événement Indésirable Associé aux Soins).

Présentation des données transfert lors de la Grande Journée du RPO.

Ces actions ont favorisé une meilleure compréhension des enjeux liés aux transferts et contribué à renforcer la qualité de ces transferts interhospitaliers.

■ Structurer et sécuriser les outils numériques au service de l'ensemble des pôles

Le service informatique contribue par sa transversalité à l'ensemble des autres pôles thématiques du réseau. L'informaticien administre, maintient et sécurise l'ensemble des outils numériques nécessaires (Ordinateurs, Serveurs, plateformes Clouds, Site Internet). Il collabore à la conception, la création et le respect des règles RGPD de l'ensemble des outils numériques et en particulier les statistiques des indicateurs de la Périnatalité.

Formation interne :

- À la sécurité informatique et RGPD en collaboration avec notre DPO commun à la FACS Occitanie et la mise en œuvre d'une Charte Informatique et d'une Charte sur l'utilisation de l'intelligence Artificielle.
- Au logiciel Excel avec mise en œuvre d'un tutoriel et exercices

Développement outils :

- Projet COCON Facturation : développement et mise à jour d'un outil d'automatisation des envois des récapitulatifs de prestations à partir des fichiers de facturation issu du logiciel SPICO.
- Projet Accès aux soins : collaboration d'un outil « d'annuaire » cartographié avec le pôle de Santé Périnatale

Site Internet professionnel :

Continuité en 2025 du projet majeur de l'année 2024, respectant la RGPD en permettant aux professionnels de créer et gérer leur espace professionnel directement sur notre site internet. Ainsi ils accèdent au catalogue et historique de Formation, gèrent leurs adhésions, facilitent la gestion de leur agrément d'échographe HT21 directement en lien au niveau national (lien avec le site ad hoc de la FFRSP).

En retour, et avec leurs accords, existence d'un annuaire à jour des professionnels de la région, permettant de leurs fournir des informations : Newsletters ... et d'établir des cartographies ciblées à destination du grand public et/ou d'autres professionnels.

Dans la continuité c'est maintenant les intervenants COCON qui peuvent candidater et entrer dans le processus d'agrément directement sur notre site.

Espace professionnel | Réseau Périnatalité Occitanie

Vrai succès du travail de collaboration et de l'investissement par l'ensemble des équipes du RPO. Ainsi en décembre 2025 nous avons 3355 comptes professionnels créés avec des taux de fréquentation du site de 2100 utilisateurs mensuels.

BILAN DE L'ACTION



■ Webinaires du RPO : un levier de sensibilisation et de diffusion des pratiques - (SP)

En 2025, le RPO a poursuivi sa stratégie de webinaires de sensibilisation initiée en 2022. L'objectif est de diffuser les recommandations de bonnes pratiques et de sensibiliser aux enjeux émergents (santé sexuelle, vulnérabilités) via un format accessible en direct et en replay.

Le pôle parcours du RPO a conçu et animé un cycle annuel de webinaires techniques et de sensibilisation. L'action a inclus la sélection de thématiques prioritaires (telles que l'allaitement et le dépistage des violences en parcours IVG), le recrutement d'experts régionaux pour les interventions, et la mise à disposition systématique des replays et supports pédagogiques sur la chaîne YouTube du réseau pour une consultation asynchrone.

Cette dynamique a permis de fédérer une communauté croissante avec plus de 700 abonnés sur YouTube et une audience moyenne de 350 vues cumulées par thématique traitée en 2025. Le dispositif rencontre un certain succès auprès des acteurs de terrain, affichant un taux de satisfaction globale de 9,5/10.

Fort de ce plébiscite, le pôle santé périnatale pérennisera ce format en 2026. L'enjeu sera de maintenir cette adhésion tout en intégrant de nouvelles thématiques spécifiques sollicitées par les professionnels de terrain.

BILAN DE L'ACTION



700+
Abonnés YouTube

350
Vues moyennes

9,5/10
Satisfaction globale

Retrouvez l'ensemble des webinaires sur la chaîne YouTube du Réseau de Périnatalité Occitanie. Avec plus de 50 webinaires disponibles.

■ Tenue d'une commission régionale IVG semestrielle - (SP)

Co-construite avec REIVOC à la suite de la loi du 02/03/2022, cette commission visait initialement à sécuriser l'application des évolutions législatives introduites par ce nouveau cadre réglementaire. Son objectif est désormais plus large : il s'agit de partager les pratiques, de renforcer l'interconnaissance entre les différents acteurs de l'orthogénie et de contribuer à l'harmonisation des pratiques professionnelles à l'échelle régionale. Depuis 2022, la commission organise à ce titre deux réunions d'échange par an, en visioconférence, ouvertes à tous les acteurs impliqués dans l'IVG. Ces temps permettent de favoriser les échanges d'expériences, de croiser les regards professionnels et de soutenir une dynamique collective autour des enjeux rencontrés sur le terrain. En 2025, les thématiques abordées ont porté sur l'optimisation de l'accès aux soins, notamment autour de l'IVG instrumentale par les sages-femmes, de la téléexpertise et du signalement des EIG. Une réflexion a également été menée autour d'une approche sociologique des inégalités sociales en santé reproductive, afin de mieux appréhender les déterminants qui influencent les parcours et l'accès effectif aux soins.

BILAN DE L'ACTION

300+
Professionnels mobilisés

9/10
Satisfaction globale



L'action confirme son rôle fédérateur avec plus de 300 professionnels mobilisés et une forte adhésion, illustrée par une note de satisfaction de 9,0/10. Elle favorise un partage d'expertises direct entre les acteurs de terrain, et alimente des groupes de travail spécifiques dédiés à l'amélioration continue des parcours de soins.

■ Organisation d'un colloque bi régional Occitanie / PACA « Psychotraumatisme, transculturalité et périnatalité » - (SP)

Traiter le psychotraumatisme dans le champ de la périnatalité est crucial, car cette période de grande vulnérabilité – le « devenir parent » – réactive souvent des failles anciennes, pouvant impacter directement la santé mentale de la mère, du co-parent mais aussi la construction du lien d'attachement et le développement du nouveau-né. Pour les professionnels, disposer d'une information solide sur ces sujets répond à un besoin urgent : celui de savoir repérer les signes de détresse invisibles derrière les symptômes somatiques et d'intervenir précocement pour briser les cycles de répétition transgénérationnelle. En comprenant les mécanismes du trauma, les soignants et travailleurs sociaux peuvent ajuster leur posture pour offrir un cadre sécurisant, évitant ainsi la réactivation du stress post-traumatique lors des soins et garantissant une prise en charge globale qui intègre la santé mentale au suivi médical classique.

Le Réseau Périnatalité Occitanie et le Réseau Périnatal Méditerranée ont organisé un colloque professionnel interrégional en novembre 2025, intitulé :

Psychotrauma, périnatalité et transculturalité : retours d'expériences cliniques

Cette journée a été ouverte gratuitement aux professionnels de périnatalité et psychiatrie des deux régions et a réuni des professionnels autour de situations cliniques, de récits de terrain et de regards croisés sur les enjeux complexes liés aux traumatismes en périnatalité.

La journée s'est déroulée autour de 4 temps forts afin d'offrir des bases à la fois théoriques et pratiques pour l'enrichissement professionnel des personnes présentes :

- Des facteurs de vulnérabilité à la dissociation traumatique en périnatalité
- Devenir mère : construire les liens d'attachement et penser la clinique du bébé
- Transmissions, transculturalité et soins personnalisés
- Le travail en réseau

BILAN DE L'ACTION



99% Taux de satisfaction globale en réunissant deux modalités (76% de très satisfait et 23% de satisfait)

Plus de 35 intervenants venant des 2 régions voisines

Près de 500 participants en présentiel

Le replay colloque est en ligne et a généré plus de 250 vues.

■ Renforcer l'information et les pratiques autour des interruptions spontanées de grossesse - (SP)

Dans un contexte d'évolution des connaissances et du cadre réglementaire autour des interruptions spontanées de grossesse, le RPO a souhaité soutenir les professionnels de santé en leur proposant des temps d'information et des outils adaptés. L'objectif était de favoriser le partage d'expériences, l'actualisation des pratiques et une meilleure information des patientes. Le réseau a animé une commission thématique en septembre, réunissant des professionnels de santé désireux de s'informer sur les dernières actualités réglementaires, les pratiques professionnelles et les difficultés rencontrées sur le terrain. En complément, le RPO a conçu un flyer d'information à destination des patientes, permettant d'améliorer leur compréhension et leur ac-

compagnement, et présenté lors de cette rencontre. Ce support est mis à disposition des professionnels et peut être commandé directement via le site internet.

La commission thématique a permis des échanges riches entre professionnels et une meilleure appropriation des enjeux liés aux interruptions spontanées de grossesse. Le flyer constitue un outil concret pour harmoniser l'information délivrée aux patientes et renforcer la qualité de leur accompagnement.

En 2025, un programme de e-learning a été élaboré et validé sur le thème de « l'annonce d'une grossesse arrêtée » afin de sensibiliser les professionnels. L'année 2026 portera à son terme ce projet de e-learning avec la production et sa mise en ligne.



■ Présence du RPO et visibilité au sein de congrès nationaux ou régionaux - (SP)

Tenir un stand permet au DSRP (Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité) de renforcer sa visibilité et sa légitimité auprès des professionnels de santé dans l'harmonisation des pratiques. C'est une occasion stratégique pour fédérer les acteurs du territoire, faciliter le maillage partenarial et diffuser directement les outils produits par les membres et bénévoles des Groupes de travail, utiles à la sécurité du parcours de soins mère-enfant.

BILAN DE L'ACTION



Le RPO a pu se rendre cette année :

- Aux Assises nationales des sages femmes en mai, à Montpellier
- À la journée régionale des CPTS en juin, à Villalier
- Aux JLARGO en septembre à la Grande Motte
- À Infogyn en octobre, à Pau

■ Périnatalité et addiction - (SP)

Le RPO travaille depuis 2008 à l'amélioration du repérage des femmes enceintes consommatrices de substances psychoactives, l'optimisation de leur prise en charge ainsi que celle de leur conjoint et de leurs enfants. Cela comprend des actions de sensibilisation, des ateliers et des formations sur la thématique dans la région.

- Journée périnatalité et addiction le 30/01/2025 à ALBI
- Atelier cas cliniques « grossesse et addiction » à la journée des ELSA à Carcassonne le 16/01/2025
- Atelier « cannabis et alcool en périnatalité : que dire aux femmes » lors de la grande journée du RPO associée aux J-Largo, le 19/09/2025
- Atelier « consommations de substance psychoactive et périnatalité » lors des Assises des sages-femmes à Montpellier le 22/05/2025
- Atelier « alcool, femmes et réduction des risques » à la journée de la COHEP le 5 septembre 2025

Ces actions ont permis de sensibiliser plus de 300 professionnels du champ périnatal, du champ social et du champ addictologique à cette problématique.

En 2026 l'objectif est de répondre aux demandes des territoires pour des actions de sensibilisation « périnatalité et addiction » et de créer une journée de sensibilisation « RPIB en périnatalité » à proposer « clé en main » aux territoires...

■ Partenariat RPO / AFCCC - (SP)

L'Association Française des centres de consultations conjugales (AFCCC) intervient depuis plusieurs années dans les établissements médico-sociaux pour former les professionnels à l'accompagnement à la vie affective et sexuelle des personnes accueillies. Dans le cadre d'un projet expérimental, l'AFCCC s'est rapprochée du RPO afin de renforcer la collaboration entre les deux secteurs. Ce projet soutient les équipes des ESAT, FH et SAVS dans la mise en œuvre de projets d'accompagnement à la parentalité des travailleurs en ESAT. Expérimenté dans le Lot-et-Garonne entre 2022 et 2023, il s'est déployé en 2025 dans le Gers, l'Aude et l'Aveyron. Le RPO est intervenu lors des temps de rencontre et de formation pour présenter ses champs d'action, ses expertises et les outils mobilisables. **En 2025, le projet a concerné 3 territoires et plus de 45 professionnels du médico-social.**

■ Référentiel signalement/Information préoccupante - (SP)

Dans un contexte de vulnérabilités croissantes en périnatalité et d'évolutions législatives récentes, les professionnels avaient besoin de repères communs et sécurisés afin d'harmoniser les pratiques et de renforcer la coordination en matière de protection de l'enfance. Un référentiel régional a été élaboré de manière pluridisciplinaire avec une trentaine de professionnels issus des champs sanitaire, social et juridique. Il clarifie le cadre légal et les conduites à tenir entre signalement et information préoccupante, intègre les évolutions réglementaires récentes et met à disposition des outils opérationnels et des ressources territoriales pour soutenir la coordination des acteurs.

BILAN DE L'ACTION

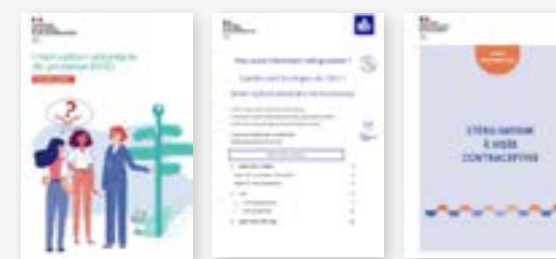


Ce référentiel constitue un levier structurant pour harmoniser les pratiques professionnelles et sécuriser les parcours en périnatalité. Il renforce la capacité des acteurs à repérer précocement les situations à risque, à mobiliser les dispositifs adaptés et à coordonner leurs interventions dans un cadre partagé, contribuant à une action collective plus efficiente au service de la protection de l'enfance.

■ Renforcer l'accès des professionnels à des outils de référence sur l'IVG et la stérilisation à visée contraceptive - (SP)

Mandaté par l'ARS Occitanie depuis 2021, le RPO assure la gestion et la distribution des dossiers-guides « IVG » et « Stérilisation à visée contraceptive ». L'enjeu est de garantir aux professionnels de santé un accès facilité à des ressources fiables, indispensables à l'information des patientes. Le RPO a poursuivi la promotion de ce service tout en enrichissant l'offre documentaire pour répondre aux besoins du terrain. L'action a ainsi intégré la mise à jour du dossier-guide « Stérilisation à visée contraceptive » par la DGS, ainsi que l'ajout d'une nouvelle ressource dédiée à l'accompagnement des femmes confrontées à une interruption spontanée de grossesse (ISG). **En 2026, une attention particulière sera portée à l'accessibilité des supports, avec l'intégration d'une version FALC du flyer dédié aux interruptions spontanées de grossesse (ISG). Un processus d'évaluation de ce document sera également mis en place auprès des professionnels afin d'envisager l'actualisation de son contenu au plus près des besoins du terrain.**

BILAN DE L'ACTION

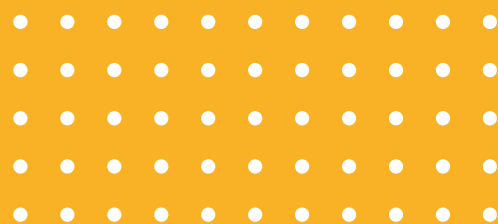


Avec 228 envois réalisés (+1,8%), l'activité reste soutenue, totalisant près de 19 000 documents distribués. L'adhésion des professionnels est confirmée par une satisfaction de 9,83/10, soulignant l'utilité de ce dispositif pour une meilleure information des femmes en Occitanie.

■ Table ronde sur la dépression post-partum - (SP)

Cette table ronde souligne l'importance d'améliorer la prise en charge de la dépression post-partum (DPP), première complication de la grossesse et cause majeure de mortalité maternelle. Alors que 50% des cas restent non diagnostiqués, les experts préconisent un dépistage systématique et répété, notamment à l'aide de l'outil EPDS. L'Occitanie figure parmi les six régions pilotes d'une expérimentation nationale visant à mieux structurer les parcours de soins gradués sur trois ans. L'enjeu repose sur une coopération territoriale entre les professionnels de premier recours, les structures de proximité et les services spécialisés. Cette approche vise à fluidifier le parcours de soins en articulant prévention, dépistage, accompagnement médical et soutien social, afin d'offrir aux parents une réponse adaptée à leur situation et de rompre durablement le sentiment d'isolement.

COORDONNER



#RA25

■ Groupe de travail régional périnatalité et addiction - (SP)

Le RPO travaille depuis 2018 à l'amélioration du repérage des femmes enceintes consommatrices de substances psychoactives, à l'optimisation de leur prise en charge ainsi que de celle de leur conjoint et de leurs enfants. Ce projet déploie des actions à l'échelle régionale, en s'appuyant sur un groupe de travail pluridisciplinaire chargé d'élaborer des référentiels et des outils. En 2025, le groupe de travail a été relancé afin de définir et prioriser les actions. Deux thématiques ont été retenues : la mise à jour d'un référentiel consacré aux opioïdes et à la périnatalité, et la création d'un référentiel dédié à la surveillance des nouveau-nés de mère sous substances psychoactives et/ou médicaments psychotropes. La refonte du référentiel « opioïdes et périnatalité » a nécessité d'intégrer la question de la dépendance aux antalgiques opioïdes. Un groupe de travail régional pluridisciplinaire a été constitué, réunissant médecins addictologues, sages-femmes, puéricultrices, pharmacien d'addictovigilance, pédiatres et psycho-

logues. Quatre réunions en visioconférence ont été organisées, avec en moyenne sept professionnels issus de sept départements et huit villes. Le référentiel « Surveillance des nouveau-nés de mère sous substances psychoactives et/ou médicaments psychotropes » répond à un besoin inédit, aucun document de ce type n'existant actuellement en France. Le travail a consisté à déterminer un plan, répartir les tâches, puis relire et corriger collectivement le document, chapitre par chapitre. Sept réunions en visioconférence ont réuni de quatre à neuf participants : pédiatres, pharmaciens de pharmacovigilance et d'addictovigilance, sages-femmes et puéricultrices. **L'objectif pour 2026 est de finaliser ces deux référentiels, de les présenter au Conseil scientifique pour validation, puis de les mettre en ligne sur le site internet du RPO et d'en assurer la diffusion par le biais d'un webinaire et d'une newsletter.**

BILAN DE L'ACTION



■ Coordination régionale des transferts périnataux maternels - (TR)

Depuis mars 2020, le pôle transferts du Réseau de Périnatalité Occitanie (RPO) assure la coordination et l'organisation des transferts périnataux maternels dans la région. Avec une équipe unique de sage-femmes dédiée, disponible 7j/7 de 8h à 20h, le pôle garantit un parcours de soins coordonné, priorisant les transferts selon leur degré d'urgence, afin de répondre efficacement aux besoins de sécurité et d'accessibilité dans la prise en charge des parturientes.

Le pôle transferts joue un rôle central dans la gestion des parcours interhospitaliers de soins périnataux en Occitanie. Il s'appuie sur une expertise forte, une accessibilité étendue et une coordination optimale pour mettre en œuvre les politiques nationales et régionales de santé périnatale. Sa mission inclut également une démarche de gestion des risques (analyse des événements indésirables liés aux transferts), l'amélioration continue des pratiques (via des procédures régionales harmonisées) et la veille sanitaire, notamment par le suivi en temps réel de la disponibilité des lits.

En 2025, l'équipe a été sollicitée pour 1679 demandes de transferts maternels et 305 demandes d'avis et d'orientation. Parmi celles-ci, 61% concernaient des transferts in utero, provenant de l'ensemble des maternités de la région. À partir de juin 2026, notre activité, jusqu'alors centrée sur les transferts in utero (TIU), s'élargira pour inclure également les transferts néonataux, renforçant ainsi la continuité des soins.

Courant 2027, cette prise en charge sera organisée 24h/24, garantissant une disponibilité permanente et une réponse rapide à toutes les situations urgentes, et contribuant à l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité pour les mères et leurs nouveau-nés.



■ Déployer un outil de coordination numérique en périnatalité « SPICO Périnat » - (SP)

En 2025, le RPO a poursuivi la collaboration avec le GRADeS afin de répondre aux besoins croissants de coordination en périnatalité. L'objectif était de faciliter le partage d'informations entre les professionnels de la ville et de l'hôpital et d'améliorer les parcours pluridisciplinaires des femmes enceintes.

Le RPO et le GRADeS ont co-construit, en lien avec les professionnels de Lozère, un outil numérique de coordination dédié à la périnatalité. Cet outil permet l'échange sécurisé d'informations essentielles au suivi de la grossesse entre les différents acteurs impliqués. Après une phase de conception et d'expérimentation impliquant activement les professionnels lozériens, l'outil a été déployé sur leur département dès novembre 2025.

BILAN DE L'ACTION



Le lancement de l'outil a rencontré un fort enthousiasme de la part des professionnels de santé lozériens. Leur mobilisation tout au long du projet a favorisé une appropriation rapide de l'outil et posé les bases d'une coordination renforcée des parcours périnataux sur le territoire.

■ Organisation d'une action coordonnée à l'occasion de la SMAM - (SP)

La Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel (SMAM) constitue un temps fort annuel dédié à la promotion et au soutien de l'allaitement maternel. Elle vise à sensibiliser les professionnels de santé, les parents et le grand public aux bénéfices de l'allaitement, tout en valorisant les initiatives déployées aux niveaux local, régional et national.

Le RPO décline cette dynamique à l'échelle régionale depuis 2022. L'objectif est de mettre en lumière les actions et projets portés sur les territoires, d'apporter un appui méthodologique aux professionnels et de proposer des outils adaptés à destination des usagers.

Le thème de cette année était : « Priorité à l'allaitement : créer des systèmes de soutien durables »

En partenariat avec Promotion Santé Occitanie, l'action portée par le RPO a permis :

- Le recensement des initiatives régionales organisées dans le cadre de la SMAM, afin de les cartographier et de les valoriser sur l'ensemble du territoire.
- L'organisation d'un webinaire consacré à la présentation des réseaux PRALL, au code OMS des commercialisation de substituts de lait et enfin à l'impact environnemental de l'allaitement maternel.
- La conception et la diffusion de supports de communication (affiches, signature mail) ainsi que d'une fiche d'information sur le code OMS à destination des professionnels de santé.

BILAN DE L'ACTION



En 2025, l'action du RPO a permis de recenser près de 50 initiatives sur le territoire régional, portées par de nombreux acteurs impliqués dans le champ de la périnatalité et de la prévention. Ces actions ont contribué à renforcer la dynamique régionale autour des enjeux de santé périnatale.

Le webinaire a réuni près de 100 participants issus de différents secteurs professionnels et reste accessible en replay afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier dans la durée et de poursuivre la diffusion des messages clés abordés lors de cette édition.

Les supports de communication et les outils pratiques de cette édition et des années précédentes ont été largement diffusés, suscitant un engagement important ainsi que des retours très positifs de la part des professionnels de santé mobilisés sur le territoire.



■ Coordonner le suivi régional du dépistage échographique de la trisomie 21 - (GDR)

L'organisation pratique du suivi du dépistage échographique de la T21 est confiée aux Dispositifs Spécifiques Régionaux en Périnatalité (DSRP). Ce suivi est défini dans une charte de fonctionnement nationale établie par la FRRSP en partenariat avec les parties prenantes au dépistage (ABM, OAP, HAS, FFCDPN, CNOM, CNOSE, CIANE) qui a été mise à jour en décembre 2020.

Ainsi les missions du RPO sont :

- D'identifier les échographistes participants au dépistage de la T21 sur le territoire de l'Occitanie
- D'attribuer les numéros d'identifiant aux échographistes réalisant sur le territoire de l'Occitanie l'échographie de dépistage combiné du premier trimestre
- De mettre à disposition la liste des échographistes identifiés
- D'animer la Commission d'Évaluation du Dépistage de la T21
- D'animer le suivi qualité à la suite de la réception des données en provenance de l'Agence de biomédecine
- Coordonner le suivi des échographistes

Activité 2025 :

- Nombre total d'identifiants échographistes en Occitanie au 31/12/2025 : 602 praticiens
- Nombre d'identifiants délivrés en 2025 : 27
- Nombre d'identifiants supprimés en 2025 : 14

PROFESSIONS	AJOUTS	SUPPRESSIONS	BILAN
Gynécologues	3	-5	-2
Gynécologue-Obstétriciens	10	-18	-8
Médecins généralistes	1	-2	-1
Radiologues	0	-14	-14
Sage-femmes	22	-4	+18
Total	36	-43*	-12

* Dont 36 cessations d'activité et 7 transferts vers un autre DSRP

BILAN DE L'ACTION



Depuis avril 2024, le site du RPO a fait peau neuve, permettant aux professionnels la création de leur Espace Professionnel. Cet espace comporte un volet « Agrément T21 » qui améliore l'interface pour les professionnels et pour les usagers :

Pour les échographistes :

- Module de gestion des démarches T21 depuis l'Espace Professionnel.
- Accès aux valeurs de médiane des années précédentes
- Mise à jour de leurs coordonnées/conformité RGPD
- Chiffre clé : depuis avril 2024 : 331 praticiens se sont connectés soit 53 % des échographistes agréés.

Pour les usagers :

- Cartographie avec filtre de recherche des échographistes agréés
- Accès aux vidéos FFRSP sur le dépistage de la T21
- Chiffre clé : depuis avril 2024 : 1715 visites de la cartographie (Source Google Analytics)



■ Animation de groupes de travail thématiques : Focus IVG et Violences - (SP)

Afin d'harmoniser les pratiques en Occitanie, le RPO coordonne des groupes de travail (GT) pluriprofessionnels réunissant experts et acteurs de terrain. Cette action répondait à un constat de terrain : une enquête RPO de 2024 révélait un faible taux de dépistage systématique des violences dans les parcours IVG, malgré les recommandations en vigueur. En 2025, un groupe dédié s'est réuni à trois reprises. Les travaux ont porté sur l'élaboration d'un cadre de dépistage systématique des violences (conjugales, sexuelles, psychologiques) lors des parcours d'IVG. Ce travail a permis de définir des outils de repérage, de promouvoir une posture soignante bienveillante et de formaliser un parcours de prise en charge coordonné (documentation médico-légale et orientation vers les réseaux spécialisés).

L'impact de cet outil sera évalué lors de la prochaine enquête régionale sur l'offre de soins IVG. Cette mesure permettra d'ajuster nos actions de sensibilisation et de vérifier l'évolution effective des pratiques de dépistage chez les professionnels d'Occitanie.

■ Sécuriser les parcours IVG par un dispositif régional de signalement et d'analyse des EIAS - (SP)

Face aux disparités de pratiques et aux difficultés d'accès constatées, le RPO a déployé un dispositif de signalement des Événements Indésirables Associés aux Soins (EIAS) spécifiques à l'IVG. L'objectif poursuivi est de sécuriser le parcours des usagers en accompagnant les professionnels grâce à la production de supports d'aide à la pratique, conformément aux orientations du Projet Régional de Santé 2023-2028 en matière de recueil et de traitement des signaux faibles. Le Pôle Santé Périnatale, en lien étroit avec le pôle GDR, assure le recueil des signalements au moyen d'un formulaire dédié. Pour chaque situation signalée, qu'il s'agisse par exemple de dépassements d'honoraires injustifiés, de ruptures de confidentialité concernant les mineures ou encore de délivrances de médicaments hors cadre, une analyse est conduite à deux niveaux complémentaires : une réponse individualisée immédiate apportée à la situation signalée, et une réponse régionale collective visant à prévenir la répétition de ces difficultés. Cette démarche se traduit concrètement par la rédaction de fiches techniques et de notes d'information, élaborées en concertation avec les partenaires puis validées par le Conseil scientifique. Elle permet ainsi de soutenir les professionnels dans leurs pratiques tout en contribuant à une amélioration plus globale de la qualité et de la sécurité des parcours IVG à l'échelle régionale.

Le Pôle Santé Périnatale poursuivra cette dynamique en collaboration avec le pôle GDR afin de pérenniser le recueil prospectif des EIAS. L'enjeu est de produire de nouvelles ressources documentaires pour anticiper les situations complexes et soutenir la démarche qualité globale en périnatalité.

BILAN DE L'ACTION



Cette mobilisation a abouti à la création d'une fiche technique sur le dépistage des violences. Ce support a été présenté lors d'un webinaire de sensibilisation qui s'est tenu au cours des Semaines nationales de la Santé Sexuelle auxquelles le RPO participe activement depuis plusieurs années. Il est également diffusé systématiquement avec chaque commande de dossiers guides IVG et accessible sur le portail professionnel du RPO.

BILAN DE L'ACTION



Cette démarche a permis d'élaborer en 2025 quatre fiches techniques de référence. Ces ressources ont été diffusées à plus de 3 000 destinataires via la newsletter mensuelle du RPO et lors de la Commission régionale d'orthogénie. L'action renforce la connaissance des recommandations actuelles et la coordination entre la ville et l'hôpital.



BILAN RÉSEAUX SOCIAUX DU RÉSEAU DE PÉRINATALITÉ OCCITANIE

■ La chaîne Youtube du RPO en 2025

La chaîne YouTube du RPO poursuit son développement et confirme sa place comme support de diffusion des contenus régionaux en périnatalité. En 2025, 7 nouvelles vidéos ont été publiées, portant la chaîne à 58 vidéos disponibles. Les contenus proposés, principalement des webinaires et vidéos pédagogiques, abordent des thématiques variées liées à la périnatalité, au suivi de l'enfant vulnérable et à l'accompagnement des professionnels.

La chaîne compte désormais 830 abonnés et cumule plus de 88 000 vues, témoignant d'un intérêt croissant pour les ressources proposées et de leur diffusion auprès des professionnels de santé du territoire.

+ 7 VIDÉOS + 325 ABONNÉS 4354 VUES



58 VIDÉOS 830 ABONNÉS 88000 VUES

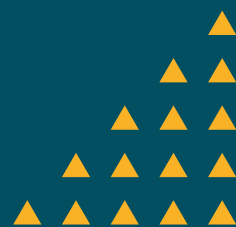
■ La page LinkedIn du RPO en 2025

La page LinkedIn du RPO poursuit son développement et confirme sa place comme outil de diffusion et de valorisation des actions régionales en périnatalité.

En 2025, la page a enregistré plus de 72 544 vues sur les publications diffusées, témoignant d'une visibilité croissante auprès des professionnels et partenaires du territoire. Les contenus publiés ont suscité 1105 réactions ainsi que 37 republications, traduisant un engagement important autour des thématiques abordées. La page comptait plus de 600 abonnés au lancement de cette dynamique et rassemble aujourd'hui 4493 abonnés, illustrant une progression continue de la communauté du RPO sur LinkedIn.



DOSSIER GDR



“ **Le Pôle Gestion des risques du RPO vise l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins en périnatalité sur le territoire.** ”

Ses actions reposent sur :

- La déclaration des Événements Indésirables Associés aux Soins (EIAS)
- La réalisation de RMM in situ
- La médiation entre 2 établissements ou interprofessionnelle
- Le partage d'expérience au travers de RMM régionales
- Des actions ciblées (enquête outborn, transferts pour HPP...).

Cette démarche s'inscrit dans le soutien aux professionnels, dans une dimension pluriprofessionnelle et de partage d'expérience. L'équipe est constituée du Dr Armelle Bertrand, gynécologue-obstétricienne, du Dr Fabien Thiery, pédiatre, d'Olivia Pelissou, assistante, et de Marjorie Botz et Johana Callis, sages-femmes.

■ Les EIAS

Les EIAS peuvent être :

- Liés à un événement sentinelle maternel ou néonatal : décès, mort fœtale in utero, asphyxie, naissance outborn, hémorragie sévère...
- Liés à un parcours de soins : transfert maternel ou néonatal, IVG...
- Ou tout autre événement en lien avec la périnatalité

Cette démarche est complémentaire de la déclaration des EIG auprès de l'ARS et des déclarations EIAS internes en établissements. La déclaration s'effectue sur le site professionnel du RPO via [Signalement EIAS](#).

En 2025, 95 EIAS ont été déclarés auprès du RPO, contre 37 en 2024, soit +156 %. Cette augmentation est liée à :

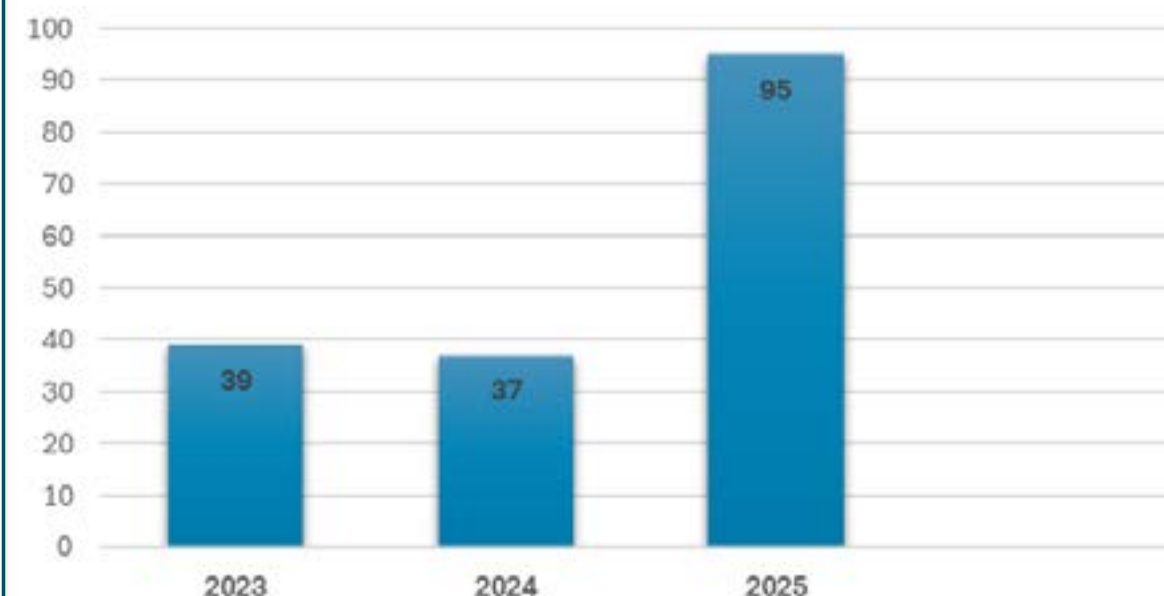
- La déclaration systématique des naissances outborn
- Le développement de l'action du pôle sur l'hémi-région Est
- Le renforcement des liens entre les pôles GDR et transfert et l'identification précoce des dysfonctionnements

Cette évolution reflète une progression de la culture sécurité et du lien de confiance avec les professionnels.

Suite à la déclaration, plusieurs actions sont possibles :

un débriefing, une formation, une RMM

Nbre de déclarations d'EIAS au RPO



#RA25



■ Focus Outborn

“ **Nous remercions les établissements de nous déclarer leurs naissances outborn entre 23 et 31SA.** ”

Principaux résultats 2025 :

- 27 accouchements, 31 naissances outborn
- 2/3 ont au moins 1 FDR d'accouchement prématuré, 1/2 ont un critère de vulnérabilité
- Accouchement rapide (délai médian 1h09) → majorité inévitable

À RETENIR

- ▶ Penser au sulfate de magnésium (en 30 min) pour améliorer le pronostic neurologique
- ▶ Se former régulièrement
- ▶ Connaître son matériel

■ Les RMM in situ

Près d'1 EIAS sur 2 a donné lieu à l'organisation d'une RMM. Les RMM in situ sont organisées à la demande des établissements. Faire appel au RPO permet aux établissements d'avoir une analyse neutre de la situation, de pouvoir bénéficier d'une expertise si besoin et de permettre une médiation entre plusieurs corps de métiers ou établissements si nécessaire. La bienveillance et l'absence de jugements sont essentiels. En 2025, 42 RMM in situ ont été organisées. Nous remercions les professionnels pour leur confiance.



Ces RMM rassemblent l'ensemble des professionnels intervenus dans la prise en charge de la patiente et/ou du nouveau-né : professionnels des établissements publics et/ou privés, SAMU, SMUR pédiatrique, sage-femme libérale ou exerçant en CPP... En 2025, les RMM ont rassemblé en moyenne une quinzaine de professionnels par réunion. L'association des professionnels libéraux à la démarche permet de d'analyser l'ensemble du parcours et de développer le lien ville-hôpital. Des experts (échographe référent, cardiopédiatre, juriste...) sont parfois sollicités pour contribuer à l'analyse. Chaque RMM a une durée moyenne d'1h30 et vise à analyser les situations rencontrées selon la méthodologie ALARM. L'analyse des causes et la recherche d'un plan d'action se fait en collaboration avec les acteurs locaux pour trouver des solutions adaptées in situ. À l'issue de chaque RMM, une enquête de satisfaction est diffusée auprès des participants. Le taux de satisfaction moyen recueilli est élevé, avec une note de 8,9/10, témoignant de l'intérêt et de la qualité perçue de ces réunions. Un suivi structuré est réalisé à 6 mois et à 1 an, au moyen d'un questionnaire, afin d'évaluer la mise en œuvre effective des actions proposées.

■ Plan d'action à l'issue des RMM

A l'issue des RMM in situ, des actions sont proposées localement pour faire mieux la prochaine fois que la situation se présente. A travers la région, des thématiques se recoupent et des plans d'actions similaires sont proposés dans différentes structures. Cela nous permet de voir quelles actions nous pouvons porter de façon régionale. Ainsi la réalisation du sulfate de magnésium en cas de naissance outborn, la formation à la pose de KTVO et à la ventilation du nouveau-né, et l'organisation humaine en cas d'événement inhabituel font partie des 3 plans d'actions les plus souvent retrouvés et sur lequel le RPO va proposer des actions régionales.



■ Le travail collaboratif

L'action du pôle Gestion des risques s'inscrit avec :

- Le pôle Santé Périnatale
- Le pôle transfert
- Le pôle formation
- Le conseil scientifique...

En externe, le RPO collabore avec l'Observatoire Régional des Urgences, la Structure Régionale d'Appui en Occitanie (SRA), le Comité National d'Experts sur les Morts Maternelles, ainsi qu'avec l'ARS.

■ Focus IVG en lien avec le pôle Santé Périnatale

- 7 EIAS IVG en 2025
- Thématiques : téléconsultation, patientes mineures, délivrance de médicaments, tarification
- Réponse coordonnée en 2 temps entre le pôle GDR et le pôle Santé Périnatale

■ Le partage d'expérience prend plusieurs formes

- Les RMM régionales avec la diffusion de messages clés
- La mise en relation d'établissements et/ou de professionnels
- La diffusion d'outils pour prévenir le risque

CHIFFRES CLÉS



RMM régionales en 2025



Participants en format mixte



Satisfaction moyenne

En 2025, le RPO a organisé 4 RMM régionales consacrées à des thématiques majeures telles que l'outborn, l'analyse du RCF, l'HPP sévère et les vulnérabilités comme facteurs de risques médicaux. Ces temps d'échange, organisés en format mixte, ont réuni plus de 500 participants avec l'appui d'experts.

■ Focus HPP

En 2025, le RPO a encadré une thèse sur les patientes transférées après leur accouchement pour une HPP vers un centre de recours en Occitanie entre 2021 et 2023. L'étude a conclu que :

- La prise en charge initiale et l'orientation des patientes à « haut risque » étaient conformes aux recommandations
- Le bilan d'hémostase était souvent manquant
- Les transferts étaient très bien organisés, mais leur pertinence pourrait être améliorée par la concertation pluridisciplinaire, notamment sur le choix du vecteur
- **50 %** des patientes ont eu un transfert de sécurité
- **20 %** des patientes ont eu une embolisation
- **3** hystérectomies d'hémostase ont eu lieu

À l'issue de cette thèse, une piste d'action pour le RPO :

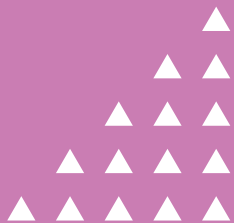
- Continuer à travailler en collaboration avec les SAMU pour sécuriser les transferts maternels
- Rappel des bonnes pratiques et proposition d'outils de communication : bilan de coagulation, feuille HPP...
- Orientation des patientes en fonction des risques en anté natal
- Rappel du taux d'embolisation en fonction du motif d'HPP
- Formations aux gestes chirurgicaux d'hémostase

■ Perspectives

- La rédaction de référentiels, protocoles et outils en collaboration avec le conseil scientifique et l'ensemble des pôles du RPO
- La création de capsules vidéo d'information
- La réflexion sur de nouvelles thématiques de formation
- L'initiation de travaux répondant aux besoins du terrain (ex. gestion des risques et accouchement à domicile)



FORMER



#RA25

■ Déploiement de l'offre de formation selon le cadre règlementaire national

4,7/5

DE SATISFACTION

★★★★★

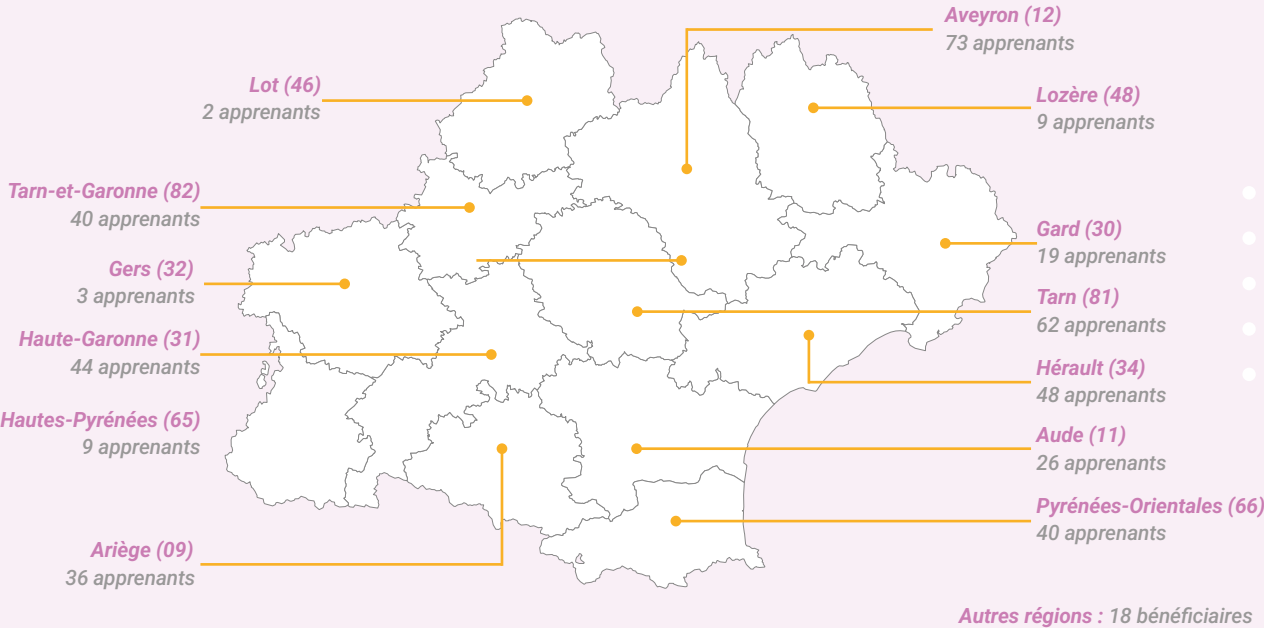
426 professionnels formés

 **426 apprenants**, auxquels s'ajoutent 303 professionnels ayant suivi les actions de formations gratuites dans le cadre du Parcours Cocon.

 **11 formations payantes en 2025, déployées en 32 sessions.**

Les participants provenaient du secteur public à 76,5 % des inscrits, tandis que les professionnels libéraux comptaient pour 13 % du public formé.

■ Répartition des bénéficiaires des actions en fonction de leur lieu d'exercice



■ Déploiement de l'offre de formation selon le cadre règlementaire national

PROFESSIONS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	% SUR 426 PARTICIPANTS
Aide-soignant(e)	17	4,0%
Autre (préciser)	5	1,2%
Auxiliaire de Puériculture	48	11,3%
Ergothérapeute	1	0,2%
Infirmièr(e)	18	4,2%
Infirmièr(e) anesthésiste	5	1,2%
Infirmièr(e) de bloc opératoire	2	0,5%
Infirmièr(e) puéricultrice	16	3,8%
Masseur-kinésithérapeute	21	4,9%
Médecin	1	0,2%
Médecin Anesthésiste	8	1,9%
Médecin Généraliste	12	2,8%
Médecin Gynécologue-Obstétricien	25	5,9%
Médecin Pédiatre	16	3,8%
Médecin Pédopsychiatre	2	0,5%
Médecin Urgentiste	22	5,2%
Orthophoniste	3	0,7%
Psychologue	7	1,6%
Psychomotricien(ne)	10	2,3%
Sage-femme	187	43,9%
Total général	426	100%



■ Allaitement maternel et soutien aux compétences parentales

Cette formation est conçue pour renforcer les compétences des professionnels dans l'accompagnement de l'allaitement maternel et le soutien des compétences parentales. Elle s'inscrit dans une dynamique de promotion de la santé périnatale et vise à améliorer les pratiques autour de l'allaitement. Elle permet d'harmoniser les discours et de favoriser les échanges entre les professionnels.

Proposée en format intra à destination des établissements former une partie de leur équipe dans leurs locaux (groupe de 16 maximum), cette formation est d'une durée de 2 jours. Elle alterne apports théoriques et mises en situation pratiques. Elle aborde les bénéfices de l'allaitement, la gestion des difficultés rencontrées par les parents, et le renforcement de leurs compétences. Les participants explorent également des outils d'évaluation et de communication, permettant d'adapter leur pratique aux besoins individuels des familles. La formation met l'accent sur une approche pluridisciplinaire, collaborative et bienveillante.

L'année 2025 nous a permis de proposer un nouveau format INTER de cette formation, incluant les professionnels libéraux de premier recours et autres professions impliquées dans l'accompagnement de l'allaitement (infirmier(e) puéricultrice, orthophoniste, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien(ne), Ostéopathe, ...).

■ Formation à la conduite de l'Entretien Post-Natal Précoce (EPNP)

Le Réseau de Périnatalité Occitanie (RPO) propose cette formation pour renforcer les compétences des professionnels de santé dans la conduite de l'Entretien Post-Natal Précoce (EPNP). L'objectif est d'assurer un accompagnement global et personnalisé des jeunes parents et de leurs nourrissons, en tenant compte des vulnérabilités potentielles pouvant être repérées à cette période. Partenaires : groupe de travail composé d'experts en périnatalité, de cliniciens expérimentés en EPP et EPNP (sages-femmes, médecins, psychologues) et de médecins ou kinés référents sur le suivi de l'enfant vulnérable. La formation, organisée sur trois jours en présentiel (2 jours puis 1 jour), combine apports théoriques et mises en situation pratiques. Les participants apprennent à réaliser des EPNP personnalisés, à repérer les signes de vulnérabilité, notamment les vécus difficiles et la dépression post-partum, et à intégrer une approche pluridisciplinaire dans leur pratique. L'accent est mis sur l'écoute active, la collaboration interprofessionnelle et l'utilisation d'outils de suivi adaptés. La pédagogie repose sur des échanges interactifs, des autodiagnostic et des analyses de pratiques, afin de favoriser l'appropriation concrète des contenus de formation.

RÉSULTATS ET IMPACTS

6 sessions ont eu lieu en 2025 sur le territoire la région Occitanie

 4,9/5 INTRA - Taux de satisfaction moyen (34 avis)

 4,9/5 INTER - Taux de satisfaction moyen (10 avis)

 66 professionnels ont suivi cette formation

Témoignages...

"Nous avons pu balayer un certain nombre de points, de difficultés que nous pouvions rencontrer dans notre quotidien. Cela m'a permis d'avoir de nouveaux outils dans ma pratique et l'accompagnement des patientes dans leurs d'allaiter leurs enfants."

"Des connaissances actualisées, des mises en situation concrètes et des outils pratiques qui améliorent directement l'accompagnement des mères allaitantes."

RÉSULTATS ET IMPACTS

4 sessions ont eu lieu dont 2 à Montpellier et 2 à Toulouse.

 4,6/5 Taux de satisfaction moyen (34 avis)

 34 professionnels ont suivi cette formation

Témoignage...

"Les qualités et la diversité des intervenants. Être formée par le RPO est gage aussi d'uniformité des pratiques pour les différents acteurs de périnatalité. Améliorer nos pratiques et les questionner est indispensable."

■ Formation AIEH : Gestion des risques dans le service d'urgences – Accouchement inopiné extrahospitalier

Cette formation, à destination des établissements, vise à renforcer les compétences des équipes médicales et paramédicales confrontées à des accouchements imprévus en dehors des structures hospitalières. Elle a pour objectif de mieux préparer les professionnels à ces situations d'urgence, en leur apportant des repères adaptés à la réalité du terrain. Elle s'appuie sur un partenariat avec des professionnels experts, dont des médecins pédiatres, urgentistes, gynécologues-obstétriciens et des sages-femmes, afin de proposer une approche complète, pluridisciplinaire et adaptée à la prise en charge de ces situations d'urgence.

La formation, d'une durée d'une journée en présentiel, combine théorie et pratique, avec une attention particulière portée aux mises en situation. Elle couvre :

- La gestion des accouchements eutociques et dystociques (siège, dystocie des épaules).
- Les soins néonataux immédiats, incluant la ventilation, l'intubation, et la réanimation.
- Les aspects communicationnels et organisationnels pour optimiser la coordination des équipes.
- Des ateliers et simulations permettent aux participants d'acquérir des compétences pratiques applicables immédiatement.

■ Formation APTNN : Gestion des risques au bloc obstétrical – Organisation et travail en équipe autour de l'accompagnement de la phase de transition du nouveau-né (INTRA)

Cette formation s'adresse aux établissements souhaitant former leur personnel en interne sur la prise en charge néonatale immédiate en salle de naissance. Elle vise à renforcer les compétences techniques et non techniques des professionnels de santé, en mettant notamment l'accent sur la communication, l'anticipation et l'organisation interprofessionnelle lors de la transition néonatale. D'une durée d'une journée (7 heures), cette formation en présentiel utilise la simulation haute-fidélité afin de recréer, au plus près de la réalité, des situations d'urgence néonatale. Cette modalité pédagogique permet aux équipes de s'exercer dans un cadre sécurisé, tout en favorisant l'analyse des pratiques. Les participants, issus de diverses disciplines telles que les sages-femmes, infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, médecins anesthésistes, gynécologues-obstétriciens et pédiatres, apprennent à anticiper et à gérer les situations critiques à la naissance. Les objectifs incluent la préparation adéquate de la salle de réanimation, l'application des protocoles actuels, la réalisation de gestes d'urgence sur mannequins, ainsi que l'amélioration de la communication et de la coordination au sein de l'équipe, dans une logique de sécurisation de la prise en charge du nouveau-né.

RÉSULTATS ET IMPACTS

3 sessions ont eu lieu en 2025 (suivies majoritairement par des médecins urgentistes et infirmier(e)s).

 4,8/5 Taux de satisfaction moyen (40 avis)

 42 professionnels ont suivi cette formation

Témoignage...

"Formation objective, pas trop de superflu ce qui est très bien pour assimiler les informations de bases nécessaires à la prise en charge de la maman et du nouveau-né."

"Beaucoup de connaissances apprises lors de cette formation, associé aux ateliers pratiques vraiment bien."

RÉSULTATS ET IMPACTS

3 sessions ont eu lieu en 2025 (suivies majoritairement par des sages-femmes et auxiliaire de puériculture).

 4,8/5 Taux de satisfaction moyen (40 avis)

 42 professionnels ont suivi cette formation

Témoignages...

"Explications claires, mises en situations intéressantes et réalistes. Échange intéressant avec les formateurs. Le fait de travailler sur site est très bien car nous connaissons les locaux et le matériel. A réitérer régulièrement afin de ne pas perdre les bonnes habitudes. Merci beaucoup !"

"Le point théorique ainsi que l'apport des nouvelles recommandations étaient essentiels à ce début de journée. Cela permet vraiment de revoir d'apprendre les éléments théoriques..."



■ **Formation HPP : gestion des risques au bloc obstétrical – Organisation et travail en équipe : hémorragie du post-partum en salle de naissance (INTRA)**

Cette formation vise à développer une culture de gestion des risques en équipe et à renforcer les stratégies de communication liées à l’hémorragie du post-partum (HPP). Elle s’adresse aux établissements souhaitant former, directement dans leurs locaux, une partie de leur équipe à cette thématique et à cette prise en charge. D’une durée d’une journée (7 heures), cette formation en présentiel combine des ateliers théoriques et des ateliers pratiques. Elle intègre également des mises en situation à travers des sessions de simulation haute-fidélité, construites à partir d’événements indésirables associés aux soins (EIAS) déclarés. Cette articulation entre apports théoriques, pratique et simulation permet de travailler à la fois les connaissances, les réflexes professionnels et les modalités de communication en équipe. Au cours de la formation, les participants apprennent à décrire et à appliquer l’algorithme de prise en charge de l’HPP, à améliorer le diagnostic, à participer au contrôle pré-transfusionnel et à réaliser les gestes d’urgence nécessaires. La formation permet également d’identifier les problématiques communicationnelles et organisationnelles rencontrées dans ce type de situation, et de renforcer une communication structurée entre les professionnels du parcours de soins.

■ **Troubles alimentaires pédiatriques : Et si c’était sensoriel ?**

La formation vise à répondre aux défis posés par les troubles de l’oralité alimentaire (TOA) chez les enfants de moins de 3 ans. Ces troubles, influencés à la fois par des facteurs internes et environnementaux, peuvent impacter l’exploration sensorielle et alimentaire des jeunes enfants, et entraîner des difficultés pour les familles comme pour les professionnels. L’objectif de la formation est de permettre aux participants de mieux repérer, comprendre et accompagner les TOA, en s’appuyant sur une approche globale de ces situations. D’une durée de deux jours en présentiel, la formation propose une pédagogie interactive associant ateliers sensoriels, études de cas et analyses de pratiques. Les participants apprennent à comprendre le développement de l’oralité alimentaire, à repérer les signes de TOA et à orienter les familles vers des accompagnements adaptés. Les sessions abordent également les enjeux de la nutrition artificielle ainsi que les stratégies de prévention. Cette formation est animée par MIAM’FORMATION. Les intervenantes mobilisées, notamment orthophonistes, kinésithérapeutes et autres professionnelles de la thématique, disposent d’une expertise clinique du sujet, permettant d’articuler les apports de la formation avec les réalités rencontrées dans la pratique.

RÉSULTATS ET IMPACTS

6 sessions ont eu lieu en 2025

 4,8/5 Taux de satisfaction moyen (81 avis)

 86 professionnels ont suivi cette formation

Témoignage...

“Très interactif, participation de tous les corps de métier, très bon rythme des différentes activités.”

“C’est clair, précis, fluide, à la portée de tous, empathie pas de jugement, on nous aide à comprendre par nous-même ce que l’on a fait et ce que l’on aurait pu faire du coup on retient mieux. Les ateliers en petit groupe permettent plus de temps de compréhension.”

RÉSULTATS ET IMPACTS

1 session de cette formation, animée par “MIAM Formation” a été portée par le RPO en 2025.

 4,7/5 Taux de satisfaction moyen (18 avis)

 19 professionnels ont suivi cette formation

Témoignage...

“Une formation très dynamique, avec beaucoup de temps pratiques et de courtes vidéos permettant de bien intégrer les informations. Les apports théoriques sont solides. Les formatrices hyper claires dans le discours, mesurées, facilitant les échanges.”

“Echange avec d’autres professionnels de santé. Approche en kiné importante complétée par l’œil de l’orthophoniste.”

■ **Formation au dépistage du retrait relationnel du jeune enfant par l’échelle ADBB et m-ADBB**

Cette formation, organisée par le Réseau de Périnatalité Occitanie, vise à former les professionnels de la petite enfance au dépistage du retrait relationnel chez les nourrissons. Elle s’appuie sur l’utilisation des échelles ADBB et m-ADBB, qui permettent d’identifier précocement des signes de détresse du bébé, d’améliorer l’accompagnement des familles et d’orienter, en cas de besoin, vers des équipes pluridisciplinaires. L’action mobilise une équipe pédagogique composée d’experts en pédiatrie et en pédopsychiatrie. Cette formation se déroule sur 4 jours en présentiel et comprend des apports théoriques, des ateliers pratiques et des analyses vidéo. Elle permet de mieux connaître le développement socio-émotionnel de l’enfant et de devenir plus sensible aux signes de détresse psychique du nourrisson. Les participants apprennent à observer les signes de retrait relationnel de l’enfant en période préverbale à l’aide des échelles ADBB et m-ADBB, à analyser les situations cliniques au regard de leur contexte et de leur étiologie, ainsi qu’à évaluer la portée des interventions thérapeutiques. Ils expérimentent également leur cotation à partir de cas variés, selon les âges, les contextes et les niveaux de retrait observés. Une intersession de trois mois permet aux participants de mettre en pratique les acquis dans leur contexte professionnel. La pédagogie privilégie des méthodes interactives et applicatives, telles que l’analyse de pratiques et le partage d’expériences pluriprofessionnels.

■ **Formation RCF : Surveillance et analyse en équipe du rythme cardiaque fœtal (RCF) - (INTRA)**

La surveillance du rythme cardiaque fœtal (RCF) est cruciale pour réduire les risques d’asphyxie périnatale, responsable de décès et de handicaps néonataux. Dans ce contexte, cette formation est proposée aux établissements souhaitant former une partie de leur équipe. Elle vise à harmoniser les pratiques et à renforcer les compétences des équipes intervenant en salle de naissance. Organisée sur une journée (7 heures), cette formation s’adresse aux sages-femmes et aux gynécologues-obstétriciens. Elle permet aux participants de développer leurs compétences dans l’analyse du RCF, dans l’identification des anomalies et dans la détermination des actions à entreprendre en fonction des situations rencontrées. La formation inclut des cas pratiques et met l’accent sur une communication interprofessionnelle efficace entre les professionnels concernés. Elle s’appuie, pour cela, sur l’expertise conjointe d’un gynécologue et d’une sage-femme, afin d’accompagner les participants dans le développement de leurs compétences sur cette thématique.

RÉSULTATS ET IMPACTS

1 session de cette formation a été animée par le Pr Antoine Guedeney à Montpellier (73% des professionnels qui ont suivi cette formation étaient des salariés publics).

 4,7/5 Taux de satisfaction moyen (15 avis)

 15 professionnels ont suivi cette formation

Témoignage...

“L’utilisation de support vidéo pour s’entraîner est un plus. L’explication de cas clinique concret était très riche également. La dynamique de groupe en présentiel est aussi un gros point fort.”

“Présence d’Antoine guedeney, passionnant, expert, pédagogue. Dynamique de groupe très intéressante. Apports théoriques et pratiques très adaptées.”

RÉSULTATS ET IMPACTS

6 sessions ont eu lieu en 2025 dans 7 établissements

 4,6/5 Taux de satisfaction moyen (85 avis)

 85 professionnels ont suivi cette formation

Témoignages...

“Explications claires des intervenant, cours simple et synthétique, support papier donné aux étudiants permettant un meilleur suivi de l’intervention.”

“Physiologie très bien expliquée permettant une bonne compréhension de la démarche d’analyse du RCF.”



■ Formation à l'évaluation des mouvements généraux (GMA) – Niveau Basique

Les recherches menées au cours des 20 dernières années ont montré que l'évaluation qualitative des mouvements spontanés du fœtus, du nouveau-né et du nourrisson est un indicateur précoce et fiable de diagnostic de troubles neurologiques. Parmi ces éléments d'évaluation, l'analyse qualitative des GMs chez le nourrisson avant l'âge de 5 mois occupe une place particulière, puisqu'elle est hautement prédictive de paralysie cérébrale. Cette formation permet ainsi aux apprenants de s'approprier un outil de dépistage de la paralysie cérébrale (PC), basé sur l'observation fine de la motricité du nourrisson avant 5 mois d'âge corrigé, à partir de l'évaluation des mouvements généraux. Elle s'inscrit dans une démarche d'observation clinique précoce, fondée sur l'analyse qualitative des mouvements spontanés. La formation, proposée sur 3 jours et demi, répond aux normes de GM-Trust et est animée par une équipe d'experts reconnus par le GM-TRUST. Elle s'adresse aux professionnels de santé impliqués dans le suivi des enfants à risque de troubles du neurodéveloppement. Son organisation alterne des temps d'apports théoriques, des ateliers de démonstration et des échanges autour de supports vidéo, afin de permettre aux participants de se familiariser avec cette approche d'évaluation. Les intervenants experts dispensent cette formation en anglais, et une équipe de masseurs-kinésithérapeutes d'Occitanie, très impliquée sur cette thématique, les accompagne afin de faciliter la compréhension.

■ Formation à l'évaluation des mouvements généraux (GMA) – Niveau Avancé

Destinée aux professionnels ayant déjà suivi la formation basique, cette formation approfondie leur permet de perfectionner leurs compétences dans l'analyse des mouvements généraux et de renforcer leur capacité à poser un diagnostic différentiel. Elle est soutenue par des experts en neurologie et en développement infantile, dont l'intervention vient appuyer l'approfondissement des connaissances et des compétences mobilisées dans ce cadre. La formation se déroule sur les mêmes dates que le niveau basique, mais dans un groupe distinct. Le niveau avancé met l'accent sur l'analyse détaillée et sur l'interprétation des mouvements généraux en situation complexe, afin de permettre aux participants d'aller plus loin dans l'appropriation de cette méthode. Les participants s'entraînent à partir de cas difficiles, discutent des diagnostics et des approches thérapeutiques, et bénéficient d'une supervision experte. Le contenu inclut également des vidéos d'observation amenées par les participants, des travaux en groupe et des retours individualisés. Cette formation cible les professionnels souhaitant intégrer cette méthode dans des contextes multidisciplinaires, en s'appuyant sur un travail approfondi autour de l'analyse et de l'interprétation des mouvements généraux.

RÉSULTATS ET IMPACTS

Une session a été organisée en novembre 2025 à Montpellier.

4,8/5 Taux de satisfaction moyen (51 avis)

27 professionnels ont suivi cette formation (dont 6 exerçant hors Occitanie)

Témoignage...

"La formation était complète avec un très bon juste milieu entre l'aspect théorique et pratique, les formateurs étaient à l'écoute et disponible mais aussi très pédagogues. Nous avons aussi été très bien accueillis par les organisateurs et organisatrices de la formation que ce soit pour les aspects de communication du déroulé de la formation, des repas le midi, des pauses cafés, etc."

RÉSULTATS ET IMPACTS

Une session a été organisée en novembre 2025 à Montpellier.

4/5 Taux de satisfaction moyen (10 avis)

10 professionnels ont suivi cette formation (dont 7 exerçant hors Occitanie)

Témoignages...

"Convivialité, partage et discussion au sein du petit groupe, analyse des vidéos personnelles. Apport du MOS pour l'analyse des séquences motrices attendues et de la stabilité posturale."

"Groupe dynamique pluri professionnel, Professeur enseignant à l'écoute et dans l'interaction."

■ Partenariat renforcé RPO / Handigynéco - (SP)

Le RPO est un partenaire étroit du projet Handigynéco qui vise à améliorer le suivi gynécologique des femmes en situation de handicap, à promouvoir le respect de la vie affective et sexuelle (VAS) et à prévenir les violences faites aux femmes (VFF).

Cette action se décline en 3 objectifs majeurs :

- Amélioration du suivi gynécologique des femmes en situation de handicap
- Prévention et dépistage des pathologies gynécologiques
- Sensibilisation à la Vie Affective et Sexuelle et prévention des violences

Le projet Handigynéco concerne l'ensemble des résidents et des professionnels des Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et des Etablissements d'Accueil Médicalisé – Foyers d'Accueil Médicalisé (EAM-FAM).

Pour que cette volonté d'agir puisse être effective, une grande mobilisation des sages femmes est nécessaire et c'est dans ce relai et travail de réseau que le RPO apporte sa plus-value.

L'année 2025 aura été riche de nombreux temps d'échanges dont 4 COPIL réunissant les principaux partenaires (ARS, URPS, Ordre, Usagers, ect.) mais également en promotion et communication de l'action lancée par le biais de relai des webinaires de lancement par exemple.

RÉSULTATS ET IMPACTS



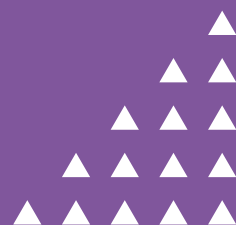
4 COPIL en 2025 : RPO + ARS + URPS + Ordre + représentants usagers

Un dispositif déployé en 3 phases par les équipes d'handigynéco est désormais lancé sur l'ensemble de la région avec plus de 30 sages-femmes formées pour intervenir au plus près des usagers, dont 16 sages-femmes formées en 2025.

Contact de l'équipe : handigyneco@intimagir-occitanie.org



FÉDÉRER



■ Visite des maternités - (TR)

Le pôle transfert se rend régulièrement dans les différents établissements du territoire. Ce temps d'échange privilégié permet de créer du lien avec les équipes, de prendre connaissance de leur environnement de travail et des spécificités de leur territoire, et de leur présenter leur rapport d'activité annuel concernant les transferts maternels. Ces visites permettent de renforcer le lien de confiance entre les équipes et la cellule transfert du RPO.

■ Travail de thèse sur les HPP - (TR)

La cellule transfert contribue à des travaux de thèse en lien avec les transferts maternels sur la région Occitanie. En 2025, un travail de thèse a été mené par le Dr Axelle François sur les transferts maternels pour HPP réalisés entre 2021 et 2023. Les résultats soulignent l'importance de l'orientation initiale des patientes à risque et une bonne prise en charge initiale des patientes ainsi qu'une bonne organisation du transfert. Les points d'amélioration concernent la réalisation du bilan d'hémostase ainsi que les transmissions. En 2026, un travail de mémoire concernant les transferts pour MAP sera mené par Clara Poujade, une étudiante sage-femme.

■ Naissances outborn - (TR)

Le pôle transfert, en collaboration avec le SMUR pédiatrique et le pôle gestion des risques, participe à l'enquête prospective sur les naissances outborn en Occitanie entre 23 et 31SA. La déclaration s'effectue en déclarant un événement indésirable sur le site du RPO. La déclaration de ces naissances outborn permet d'améliorer la connaissance du nombre de ces naissances et des circonstances de leur survenue.

■ Collaboration avec l'Observatoire Régional des Urgences - (TR)

Le pôle transfert collabore avec l'ORU sur l'activité des transferts maternels. Un référent périnatal est identifié au sein de chacun des SAMUs départementaux. Ces référents sont des interlocuteurs privilégiés notamment pour la création ou révision de protocoles vecteurs et l'analyse d'événements indésirables en lien avec la prise en charge et le transport des patientes. Cette collaboration contribue à la sécurisation des transferts maternels et sera amenée à se renforcer en 2026 avec la mise en place de la coordination régionale des transferts néonataux.

■ Contribution à un événement national de référence pour les sages-femmes - (SP)

Sollicité par l'Association Professionnelle des Sages-Femmes (APSF), le Réseau Périnatalité Occitanie (RPO) a intégré le comité scientifique des Assises Nationales des sages femmes dont l'édition 2025 se déroulait à Montpellier. L'objectif était de co-construire un programme d'envergure nationale en mobilisant l'expertise des acteurs du territoire. Le RPO a ainsi participé à plusieurs réunions stratégiques pour définir les thématiques prioritaires et sélectionner les intervenants, aux côtés de l'APSF et d'acteurs locaux. Cela a permis de structurer les sessions de conférences et d'ateliers, garantissant ainsi la pertinence scientifique et pédagogique de l'événement. Une session dédiée à l'orthogénie animée par le pôle santé périnatale a permis de valoriser spécifiquement l'action des DSRP sur cette thématique.

BILAN DE L'ACTION



Cette implication a consolidé le rôle de coordination du RPO et mis à l'honneur l'expertise régionale dans le cadre de cet événement national. Le travail mené autour de l'organisation et de la coordination scientifique a permis de valoriser les compétences des professionnels mobilisés ainsi que les dynamiques régionales existantes.

La finalisation d'un programme pluridisciplinaire cohérent a permis de réunir près de 1000 sages-femmes, favorisant ainsi l'actualisation des connaissances, les échanges entre professionnels et l'amélioration des pratiques de soins au niveau national. Cette mobilisation témoigne également de l'intérêt suscité par les thématiques abordées et par la qualité du programme proposé.

#RA25



■ Participation aux comités de pilotage santé sexuelle des délégations départementales ARS - (SP)

Le RPO, reconnu comme partenaire majeur sur le sujet de l'orthogénie par l'ARS Occitanie, participe aux comités de pilotage départementaux pour partager son expertise et contribuer à la coordination territoriale des actions en santé sexuelle.

Participation aux comités de pilotage organisés par les délégations départementales de l'ARS pour présenter le cas échéant les missions du RPO, partager des indicateurs territoriaux et échanger avec les acteurs locaux. Ces rencontres permettent de discuter des initiatives locales, des difficultés rencontrées et des projets.

BILAN DE L'ACTION

En 2025, le pôle santé périnatale a participé à 3 comités de pilotage (09/12/30) organisés par les délégations départementales de l'ARS (DDARS).

Au-delà de sa participation effective, le RPO traite les données spécifiques à l'IVG à l'échelle départementale afin de les transmettre à l'ensemble des 13 départements de la région. Ce gros travail d'individualisation permet aux DD ARS de disposer d'un regard actualisé sur l'état de l'offre et de l'activité sur son département afin de piloter de la manière la plus efficiente possible les échanges mais surtout les actions à impulser pour l'année à venir.



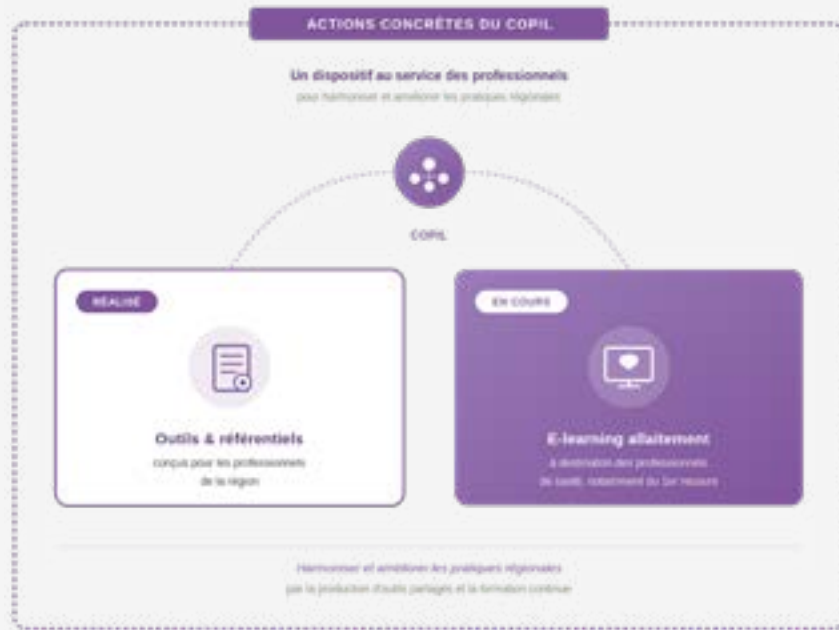
ZOOM sur le département de l'Aveyron : en 2025 un travail en étroite collaboration a été mené sur ce département, et ce sur plusieurs mois afin d'accompagner les équipes de la DD dans la mise en œuvre de son plan d'action à travers le lancement d'une enquête locale et l'accompagnement des acteurs au changement.

■ Poursuite du Copil régional pour l'élaboration des orientations du RPO sur l'allaitement - (SP)

Dans une dynamique de promotion de l'allaitement maternel et d'amélioration des pratiques professionnelles à l'échelle régionale, un Comité de pilotage (Copil) régional a été mis en place. Il a pour mission de définir des orientations stratégiques en lien avec la feuille de route du RPO. Il rassemble des professionnels de santé, des représentants des usagers et des membres du RPO.

Constitué d'une quinzaine de membres issus de différents champs professionnels, le Copil se réunit régulièrement pour partager les réflexions et co-construire les priorités d'action. Piloté par une référente allaitement, il permet de coordonner les partenaires et de définir des actions opérationnelles en faveur de l'allaitement, en tenant compte des attentes des usagers et des recommandations nationales.

BILAN DE L'ACTION



Ce dispositif a permis de faire émerger plusieurs actions concrètes, telles que la conception d'outils et de référentiels destinés aux professionnels, afin d'harmoniser et d'améliorer les pratiques au sein de la région. Par ailleurs, le COPIL travaille actuellement à l'élaboration d'un e-learning sur l'allaitement maternel, à destination des professionnels de santé, notamment du premier recours.

■ Journée régionale dédiée aux sages-femmes coordinatrices - (SP)

Comme chaque année, le RPO a souhaité renforcer le partage d'informations et de bonnes pratiques entre les sages-femmes coordinatrices de la région. Cette journée vise à favoriser les échanges d'expériences et à soutenir les actions menées dans les services. Le 28 novembre 2025, le RPO a organisé à Toulouse une journée régionale réunissant les sages-femmes coordinatrices autour de la certification des établissements et de la gestion de projets. La rencontre a permis des échanges, des discussions et des retours d'expérience entre professionnelles. Les participantes ont partagé leurs pratiques, leurs questionnements et identifié des leviers d'amélioration communs.

BILAN DE L'ACTION



21 sages-femmes coordinatrices ont participé à cette journée

Les sages-femmes coordinatrices sont reparties avec des idées, des outils et des clés concrètes pour débiter, poursuivre et/ou renforcer les actions menées au sein de leurs services respectifs, contribuant ainsi à une dynamique régionale de collaboration et d'amélioration continue.

■ Organiser des réunions territoriales entre les sages-femmes coordinatrices des maternités et des PMI du territoire - (SP)

Lancées en Janvier 2020, lors de la crise sanitaire COVID19, le RPO a mis en place des réunions territoriales d'échanges entre les sages-femmes coordinatrices (SFC) des différentes maternités, initialement pour suivre et accompagner, au plus près, les équipes dans la gestion de la pandémie. Ces réunions, permettaient de partager rapidement de l'information et les conduites à tenir et se tenaient à fréquence très rapprochée en période de crise sanitaire.

La région Occitanie étant assez grande et vaste, il a été choisi de subdiviser cette dernière en 4 grands territoires autour des maternités de type III. Cette organisation ayant à la fois démontrée les preuves de son efficacité en terme de rapidité et réactivité des équipes mais également représenté un espace riche d'échanges et d'écoute entre pairs professionnels, il a été décidé de conserver ce format d'échange en fixant un rythme d'une réunion tous les 2 mois par territoires. Ce temps d'échanges laisse la parole aux SFC afin de faire focus sur leur établissement, tant sur les projets actuels et activité réalisée que sur les éventuelles difficultés rencontrées (RH, épidémiques, tensions des lits ou autres). C'est également l'occasion de partager les actualités en périnatalité ainsi que les actualités du RPO mais également de convier des partenaires locaux ou associations à venir présenter leur dispositif ou projet.

BILAN DE L'ACTION

4 MATERNITÉS DE TYPE III
structurent les 4 territoires de la région

4 territoires
organisés autour des type III

40 maternités
au total dans la région

24 réunions / an
animées par le RPO

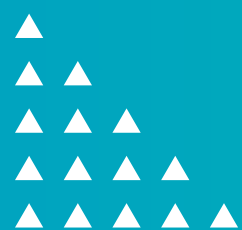
Territoire 1 Territoire 2 Territoire 3 Territoire 4
chaque maternité de type III pilote l'animation de son territoire

format pérennisé depuis janvier 2020 — 5 ans d'animation territoriale continue

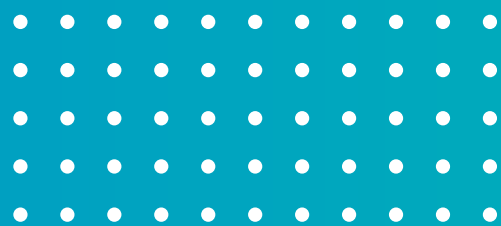
Chiffres clefs : 40 maternités, 4 territoires, 1 réunion / 2 mois – 6 réunions par an par regroupement soit 24 réunions animées par le RPO annuellement

Après 5 années, la volonté est toujours présente de la part des participants de conserver ces temps réguliers.





PARCOURS COCON



#RA25

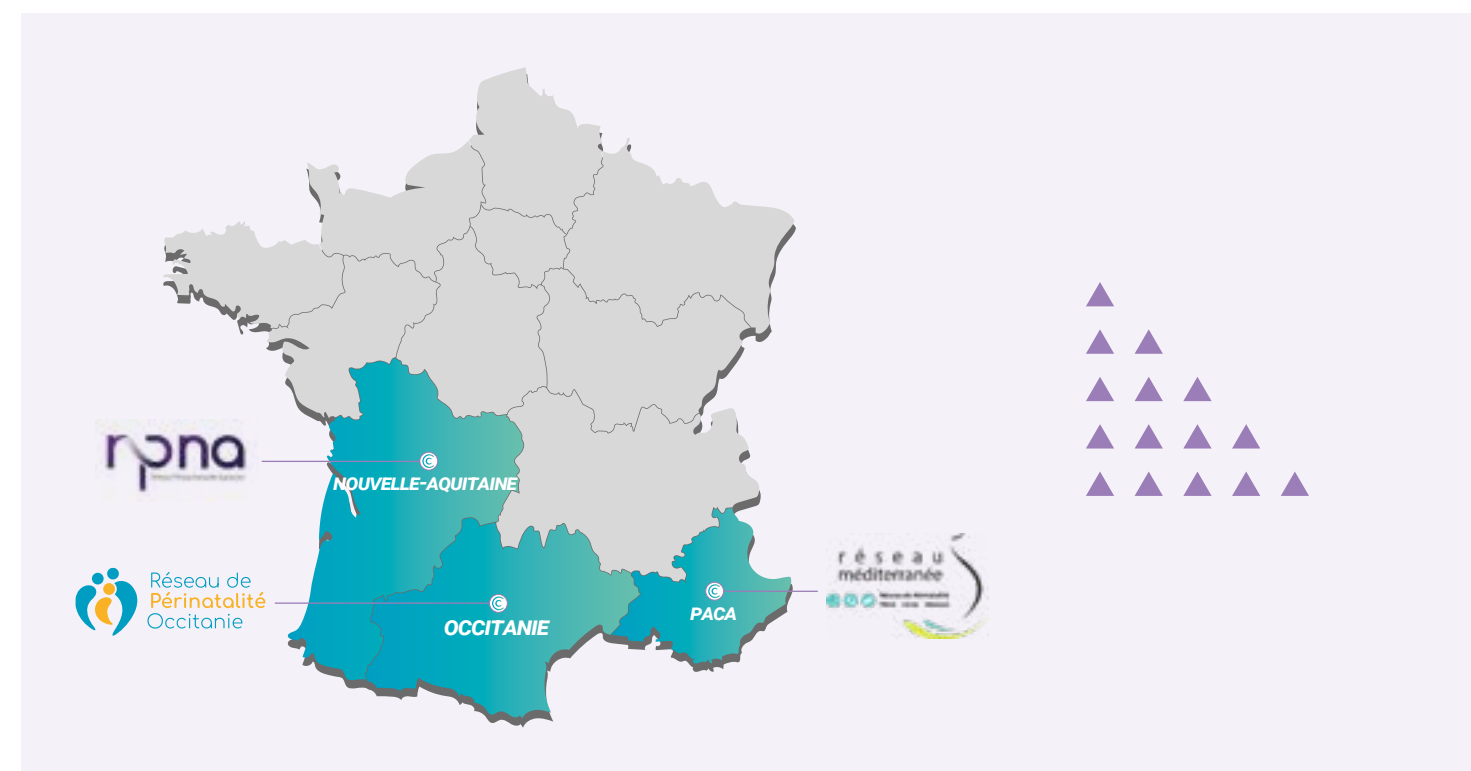
Parcours COCON : un suivi renforcé pour les nouveau-nés vulnérables

COCON est une expérimentation « Article 51 » portée par les DSRP au titre de leur activité de suivi des enfants vulnérables en Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), soit près de 35% de la superficie française. Lancée en septembre 2022, elle s'achèvera en septembre 2027 avec comme objectif une pérennisation dans le droit commun et une généralisation sur le territoire national.

Ce parcours vise à repérer précocement les signes d'alerte de troubles du développement chez les nouveau-nés vulnérables et à proposer un accompagnement adapté.

Ce repérage repose sur un suivi médical renforcé, assuré par des professionnels spécialisés : cinq consultations la première année, puis une à deux par an jusqu'à l'âge de 6 ans. L'inclusion dans le parcours permet également un accès rapide et sans reste à charge à des interventions précoces de type soins de développement et guidance familiale (en kinésithérapie, orthophonie, psychomotricité, ergothérapie, psychologie, orthoptie après 2 ans).

L'orientation vers une Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) ou une structure spécialisée est ainsi facilitée.



■ **Une dynamique d'inclusion en Occitanie au-delà du prévisionnel, avec près de 150 nouveaux enfants inclus par mois**

Au 25 décembre 2025, près de 10 000 enfants bénéficiaient du parcours sur l'ensemble des trois régions. En Occitanie, 5 045 enfants étaient inclus, avec un rythme moyen de 150 nouvelles inclusions par mois. Ce niveau d'inclusion, aujourd'hui nettement supérieur aux prévisions initiales, témoigne de l'adhésion forte et durable de l'ensemble des acteurs de la périnatalité du territoire.

■ **Des inclusions liées à la prématurité ou au petit poids de naissance, mais pas uniquement**

Parmi les enfants inclus, 46 % relèvent du groupe 1, présentant des facteurs de risque les exposant à un haut risque de troubles du développement, tandis que 54 % appartiennent au groupe 2, correspondant à un risque modéré. Nous pouvons noter que près de 25 % des enfants sont inclus pour des facteurs de vulnérabilité autres que la prématurité ou le petit poids de naissance.



■ Un suivi médical rapproché permettant une détection ultra-précoce des déviations de trajectoire développementale

Les enfants bénéficient d'un suivi médical régulier et rapproché, assuré par les pédiatres et médecins spécialisés du parcours COCON. Le taux de perdus de vue (aucune consultation depuis l'inclusion) est d'environ 7,3 % pour la cohorte des enfants ayant atteint 12 mois d'âge corrigé. Ainsi, plus de 75 % des enfants ont bénéficié de 5 à 7 consultations au cours des deux premières années de vie, sur les 7 recommandées par le parcours.

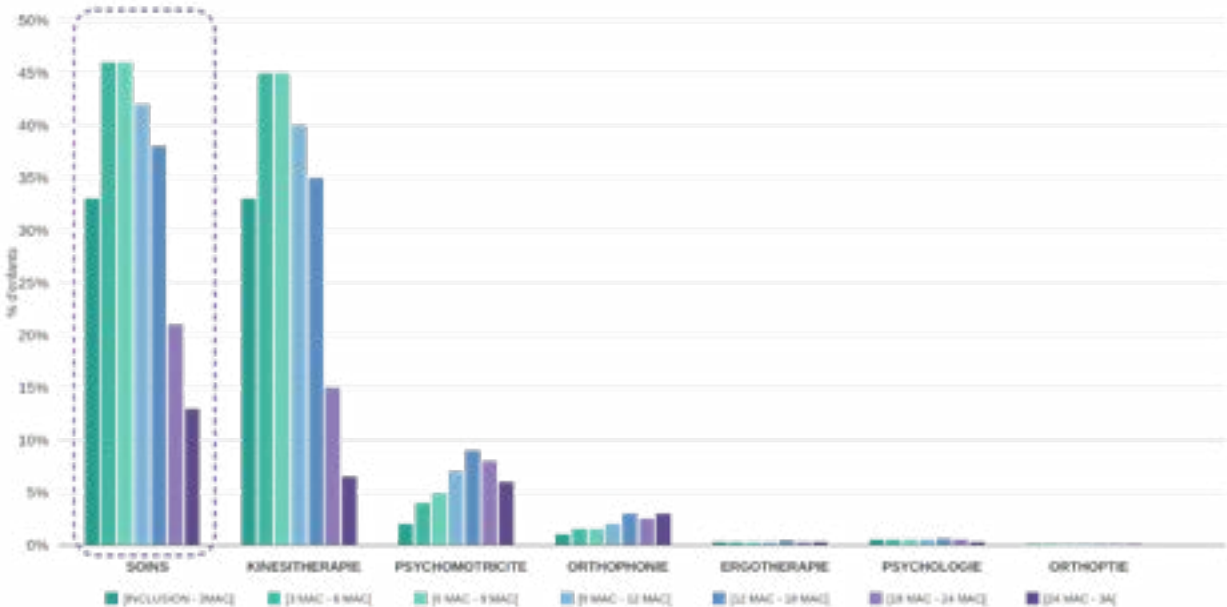
L'ensemble des acteurs du suivi pédiatrique est mobilisé, illustrant une implication collective forte.

La répartition moyenne des lieux de suivi sur la région Occitanie à 12 mois est présentée ci-dessous.



■ Des prises en soins précoces pour près d'un enfant sur deux

Plus de 50 % des enfants de la cohorte ont déjà bénéficié de soins pris en charge dans le cadre du parcours. Ces prises en charge sont fréquemment ultra-précoces, parfois dès les premiers jours de vie : près de 35 % des enfants ont débuté des soins avant l'âge corrigé de 3 mois, principalement en kinésithérapie et psychomotricité. Une diminution des besoins est ensuite observée entre 18 et 24 mois, à l'exception de l'orthophonie dans une cohorte d'enfants âgés de moins de 3 ans et demi.



■ Une montée en charge progressive des financements de soins et des consultations médicales

Le montant des prestations dérogatoires versées aux professionnels COCON (médecins libéraux, établissements et professionnels paramédicaux) est en augmentation constante depuis le début de l'expérimentation, en lien étroit avec la croissance de la file active.

Soucieuse d'assurer un règlement rapide et au plus près de la réalisation des actes, l'équipe COCON a versé, à fin décembre 2025, un montant cumulé de 4 138 K€.

■ Une forte mobilisation des professionnels et des structures autour des nouveau-nés vulnérables

Les réunions territoriales organisées régulièrement par l'équipe COCON favorisent une adhésion institutionnelle forte et renforcent la coordination entre acteurs, à la demande même des partenaires locaux. Elles contribuent à l'optimisation des ressources, à une meilleure articulation des dispositifs existants et à une adaptation des modalités d'organisation du parcours aux ressources locales.

Par ailleurs, le nombre de professionnels conventionnés progresse de façon continue, avec des demandes heb-

domadaires, souvent spontanées, traduisant l'attractivité du dispositif. Fin 2025, 842 professionnels de santé étaient conventionnés en Occitanie, renforçant significativement le maillage territorial.

842 PROFESSIONNELS DE SANTÉ CONVENTIONNÉS (DÉCEMBRE 2025)						
Médecins/pédiatre	Kinésithérapeutes	Orthoptistes	Psychologues	Psychomotriciens	Orthophonistes	Ergothérapeutes
316	223	30	21	145	77	31

■ Un accompagnement étroit des familles, au cœur du parcours

Les équipes de coordination assurent un accompagnement quotidien des familles, avec des rappels réguliers des rendez-vous et une disponibilité par mail et téléphone. Cette proximité favorise l'implication des parents, pleinement acteurs du parcours de leur enfant.

Les familles sont également sollicitées dans l'évaluation du développement de leur enfant, notamment à travers le remplissage de questionnaires parentaux standardisés (ex. ASQ).

■ SPICO et les RCP : des leviers essentiels de coordination

La coordination du parcours s'appuie notamment sur l'outil numérique SPICO (Système de Partage d'Information et de Coordination en Occitanie) et sur l'organisation de Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP), soutenues par les équipes de coordination du parcours.

Ces dispositifs permettent des échanges sécurisés entre professionnels autour de l'évolution de l'enfant et l'adaptation concertée de sa prise en charge. À fin décembre 2025, plus de 80 RCP avaient été organisées par l'équipe COCON, un chiffre en constante augmentation, témoignant de l'appropriation croissante de cet outil.

■ Une offre de formation dynamique et en constante évolution

Les professionnels conventionnés bénéficient d'une formation continue grâce aux ateliers, formations et webinaires proposés dans le cadre du parcours, rendus possibles par l'implication des groupes de travail des différentes professions.

En 2025, 12 ateliers et formations ont été organisés, par profession ou en interdisciplinarité. Plus de 260 professionnels en ont bénéficié. Lors de ces formations, les échanges entre professionnels, en groupes restreints, autour de cas cliniques, ont été privilégiés. Deux webinaires ont également rencontré un vif succès, notamment celui consacré au sommeil, qui a réuni 470 participants en direct et totalisé plus de 1 160 vues en replay sur la chaîne YouTube du RPO.

Des actions de compagnonnage, mises en œuvre par des professionnels « Experts », ont également été proposées dans le cadre du parcours. En 2025, 19 professionnels ont pu en bénéficier avant d'intégrer le groupe des professionnels référencés dans le cadre du parcours.

En 2026, l'offre sera enrichie par des modules de formation en e-learning, accessibles gratuitement aux référents COCON, afin de renforcer les connaissances théoriques tout en tenant compte des contraintes professionnelles. Les ateliers évolueront également vers davantage d'interdisciplinarité, favorisant les échanges et la qualité des pratiques.

Programme du e-learning RPO : « L'essentiel pour le suivi du développement de l'enfant vulnérable »

Chapitre 1 – Les vulnérabilités | **Chapitre 2** – Intérêt de la prise en charge précoce | **Chapitre 3** – Préparation du retour à domicile | **Chapitre 4** – Examen pédiatrique et signes d'appel | **Chapitre 5** – Dépistage et prise en charge précoce | **Chapitre 6** – Parcours de soin en Occitanie

■ Une évaluation décisive avant une possible généralisation nationale

La phase d'évaluation de l'expérimentation débutera en septembre prochain et se poursuivra jusqu'en septembre 2027. Elle visera à mettre en évidence les bénéfices du parcours COCON pour l'enfant vulnérable et sa famille, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce notamment à l'analyse des données médicales saisies dans SPICO. Cette étape clé conditionnera une potentielle généralisation du dispositif à l'échelle nationale, tant attendu notamment par les autres Réseaux de Suivi des Enfants Vulnérables au niveau national.



Notes

Notes



SITE DE TOULOUSE

24, impasse de la Flambère
31300 Toulouse

SITE DE MONTPELLIER

Espace Bertin sans - Bât A
59 avenue de Fès
34080 Montpellier

#RA25

www.perinatalite-occitanie.fr